Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 57
DÉCEMBRE
2022

INFOS SACS POUBELLES

PAGE 44

LANCEMENT
DES CHÈQUES COMMERCES

PAGE 40

APPEL AUX ARTISTES

PAGE 26

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 5
- Le CPAS vous informe 6
- L'administration communale vous informe 7
- La Province vous informe 12
- La Police vous informe 13
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 15
- Culture - Bibliothèque - EPN - Evènement 23
- Tourisme 28
- Nature - Environnement 29
- Mobilité 32
- Sport 32
- Energie 33
- Association 34
- Social 36
- Aînés 38
- Economie - Commerces et services 40
- Agenda 42

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

Photo cover : © Donald Bentvelsen
Rue de Steinbach - vue sur Rettigny

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **FIN MARS 2023**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be et dans cette Vie communale. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

ADMINISTRATION COMMUNALE
Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvy.be

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY
Lundi : 8h00 - 12h30
Mardi : 8h00 - 12h30
Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30 - 18h00 / Autres services : 13h30 - 16h00
Jeudi : 8h00 - 12h30
Vendredi : 8h00 - 12h30
Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin).

EDITORIAL

Durant le mois de décembre, Noël s'est installé petit à petit, plus timidement que d'habitude, un peu plus discret, pour limiter les consommations d'énergie. Mais l'esprit de Noël lui, n'a pas faibli. J'espère que vous avez toutes et tous pu faire l'expérience de la rencontre, du partage durant cette période de fête.

Aujourd'hui, c'est toute une nouvelle année qui s'offre à nous. Elle est a écrire, à inventer. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve mais nous sommes les acteurs de ce que nous voulons vivre aujourd'hui. Alors faisons en sorte que notre présent illumine la journée de celles et ceux que nous rencontrons et notre vie ne pourra qu'en être plus éclairée.

Au nom du conseil communal, des membres du personnel et du collège, je vous souhaite une très belle année 2023.

Véronique Léonard
Bourgmestre

HOMMAGE À JEAN BOCK

Jean Bock nous a quitté le 11 septembre dernier. Bourgmestre de la Commune de Gouvy de 1983 à 2004, il a également rempli de nombreuses autres fonctions politiques durant toute sa vie. Le 9 septembre 2021, le Gouvernement wallon lui a octroyé le titre honorifique de Bourgmestre honoraire.

Les premiers souvenirs que j'ai de Monsieur Jean Bock datent de mon enfance. Il représentait alors un homme un peu impressionnant, qui venait nous saluer à l'école primaire ou encore à l'occasion des mariages de mes frères et sœurs. Il avait toujours un accueil attentif à chaque personne, à chaque enfant, avec une petite question personnelle, témoignant un intérêt particulier pour les personnes rencontrées.

« Bonjour Monsieur le Bourgmestre » disions-nous en cœur à son arrivée. Et puis, impressionnés, le calme régnait dans la classe et nous écoutions attentivement ce qu'il venait nous livrer comme message. Il était en effet remarqué pour ses qualités d'orateur. Il adaptait le ton, le langage au public qu'il rencontrait et jonglait avec les mots pour tantôt convaincre, tantôt rassurer.

Il est plus difficile pour moi de parler de l'homme politique qu'il a été, n'ayant pas eu l'occasion de travailler avec lui, de le côtoyer dans ses fonctions. Cependant, un des dossiers auquel il est encore fait référence à son sujet, c'est le chantier de la fusion des écoles communales, en passant par la réfection des bâtiments de Beho et Ourthe ainsi que la construction de nouvelles écoles à Bovigny puis Cherain. De par sa formation d'enseignant, il affectionnait tout particulièrement le domaine de l'éducation des enfants et des jeunes en général. Il est d'ailleurs à l'origine de l'instauration des

cours de langues et il a toujours voué un soutien inconditionnel à « Vouloir Réussir » devenu aujourd'hui « #Réussir ». Il a également mis sur pied les jumelages avec Mansura en Louisiane, puis Suze-la-Rousse en France.

Enfin, les quelques mots laissés dans le registre de condoléances installé à la commune, ainsi que les nombreux commentaires sur les réseaux sociaux à l'annonce de son décès font l'éloge de cet homme apprécié par ses citoyens. Diplomate, pédagogue, convivial, disponible, grand homme, grand ami sont quelques-unes des nombreuses qualités qui lui sont attribuées.

Il a marqué notre commune de son passage et nous lui rendons ici hommage.

Au nom de tous les conseillers communaux, je présente une fois encore toutes mes condoléances à sa famille.

Véronique Léonard
Bourgmestre

CONSEIL COMMUNAL

Consultez ici les ordres du jour et procès verbaux

ORDRE DU JOUR

13 SEPTEMBRE 2022

1. Conseil Communal des Enfants. Prestation de serment des petits conseillers communaux.
2. Commerce local. Remise du titre d'honneur de lauréat du travail dans le secteur « Boulangerie, Pâtisserie, Glacerie et Chocolaterie artisanales ». INFORMATION.
3. Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois du vendredi 04 novembre 2022. Cahier des charges - clauses particulières et catalogue. APPROBATION.
4. Patrimoine communal. Plan de relance pour la Wallonie «Coeur de village» - Aménagement d'une place de village à Beho. APPROBATION.
5. Patrimoine communal. Rénovation énergétique du château de Gouvy - Modification de l'estimation budgétaire pour l'appel à projet. APPROBATION.
6. Distribution d'eau. Lot G16 : Conduite de liaison entre Baclain et le Pôle d'Activité économique PAE de Courtil. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
7. Télécommunications. Appel TOP 2021 - Amélioration de la connectivité pour les habitants des villages de Brisy et Wathermal - Appel à manifestation d'intérêt. DECISION.
8. Patrimoine communal. Vente, de gré à gré, du lot 12 du lotissement communal de Vaux d'une contenance de six ares et trente-et-un centiares à Monsieur Tom LEJEUNE. APPROBATION.
9. Patrimoine communal. Mise à disposition d'un espace partagé à la Gare de Gouvy - Règlement. APPROBATION.
10. Prime communale. Règlement-prime d'encouragement aux pratiques favorables à l'environnement et au maintien de la qualité des sols pour les agriculteurs - Exercices 2023 et suivants. DECISION.
11. Prime Communale. Règlement prime incitant à l'installation de médecins généralistes sur le territoire de la commune de Gouvy - Exercice 2022. DECISION.
12. Accueil temps libre. Speech Splash ASBL - Convention de subventions dans le cadre de l'organisation de cours de langues sur le territoire de la commune de Gouvy. APPROBATION.
13. Marchés publics. Centrale de marchés IMIO. Adhésion. APPROBATION.
14. Marchés publics. Centrale d'achat de la Société Wallonne du Logement (SWL) visant l'acquisition d'habitats modulaires légers. Convention d'adhésion. APPROBATION.
15. Culte. F. E. de Bovigny. Budget 2023 - Prorogation du délai de tutelle APPROBATION.
16. Culte. F. E. de Bovigny. Compte 2021. APPROBATION.
17. à 20. Culte. F.E. de Cherain, Rettigny, Baclain, Montleban. Budget 2023. APPROBATION.
21. Culte. F.E. de Sterpigny. Compte 2021. APPROBATION.
22. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) et constitution d'une réserve. APPROBATION.
23. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) animateur(rice) de l'Ecole de devoirs et constitution d'une réserve. APPROBATION.
24. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) coordinateur(rice) de l'Ecole de devoirs et constitution d'une réserve. APPROBATION.
25. Police administrative. Ordonnance de police interdisant l'utilisation de l'eau potable du réseau de distribution communal. DECISION.
26. à 27. Intercommunale IDELUX Développement et IDELUX Projets publics - Assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2022. Ordre du jour. APPROBATION.
28. Asbl Maison du Tourisme de la Haute Ardenne. DESIGNATION d'un représentant de la Commune aux Assemblées Générales en remplacement de Madame Isabelle TOURTEAU. APPROBATION.
29. Finances communales. Mandat de paiement n° 1091/2022. Exécution de la dépense sous la responsabilité du Collège Communal. INFORMATION.

19 OCTOBRE 2022

1. Finances communales. Budget communal 2022 - Services ordinaire et extraordinaire - Modifications budgétaires n° 2. APPROBATION.
2. Programme stratégique transversal - actualisation. INFORMATION.
3. Plan d'investissement communal (PIC). Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI). Programmation 2022-2024. Rectification au programme initial, suite au courrier daté du 03/08/2022 du SPW Mobilité et Infrastructures. APPROBATION.
4. Télécommunications. Désignation d'un auteur de projet, coordinateur sécurité-santé et surveillant de chantier pour les travaux de réalisation de tranchées pour l'installation du Haut-Débit dans les villages de Brisy et Wathermal (2022-090). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
5. Patrimoine communal. Vente de bois de chauffage du 15 décembre 2022. Cahier des charges, clauses particulières et catalogue en 9 lots de bois feuillus. APPROBATION.
6. Déclaration FEDEM : Coût-vérité : budget 2023. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2023 : 100 %. APPROBATION.
7. Finances communales. Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets résultants de l'activité

usuelle des ménages et des déchets ménagers y assimilés, pour l'exercice 2023. APPROBATION.

8. Patrimoine communal. Vente, de gré à gré, du lot 11 du lotissement communal de Vaux d'une contenance de cinq ares et nonante huit centiares à Monsieur et Madame PIROTTE - KECH. APPROBATION.
9. Gestion Logement Gouvy ASBL. Garantie d'emprunt pour la rénovation du presbytère de Montleban. DECISION de principe.
10. à 15. CULTE. F.E. de Rogery, Bovigny, Gouvy, Langlire, Ourthe, Steinbach. Budget 2023. APPROBATION.
16. Charroi communal. Acquisition de lames à neige (2022-086). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
17. Patrimoine communal. Fourniture et installation d'un nouveau système d'aspiration pour la menuiserie communale (2022-040). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
18. Ecole de Brousse au Sénégal (EBS). Octroi d'un subside de 12.000 € pour la construction d'une classe maternelle. APPROBATION.
19. Vie associative. Le Massotais qui court - Octroi d'un subside de 2.000 € pour l'organisation du challenge sportif. DECISION.
20. Développement durable. Ressourcerie Famenne, Ardenne et Gaume - octroi d'un subside de 2.601 € pour le développement du projet. APPROBATION.
21. Finances communales. Règlement protocolaire. APPROBATION.
22. Crise énergétique. Coupure de l'éclairage public. RATIFICATION.
23. Finances communales. Mandat de paiement n° 1391/2022. Exécution de la dépense sous la responsabilité du Collège Communal. INFORMATION

23 NOVEMBRE 2022

1. C.P.A.S. Modifications budgétaires ordinaires n°2 - exercice 2022. APPROBATION.
2. Propriétés forestières communales - forêts résilientes. Projet de reboisement ou de régénération dans le cadre du soutien régional. RATIFICATION.
3. Marchés publics. Centrale de marchés de l'asbl GIG. (Groupement information géographique) Adhésion. APPROBATION.
4. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) et constitution d'une réserve. APPROBATION.
5. Personnel communal. Règlement de travail. Modifications du chapitre V - Horaires de travail – et VIII - Télétravail. APPROBATION.
6. Petite enfance. Crèche communale : Projet d'accueil - Adaptations. APPROBATION.

7. à 9. Intercommunale ORES Assets, AMIO et SOFILUX. Assemblées générales en décembre 2022. Ordre du jour. APPROBATION.

10. Finances communales. Mandats de paiement n° 1469/2022 et 1471/2022. Exécution de la dépense sous la responsabilité du Collège Communal. INFORMATION.
11. Décision(s) de tutelle INFORMATION.
12. Ajout d'un point en urgence - Vote sur l'urgence.
13. Patrimoine communal. Acquisition de la parcelle cadastrée 3ème division, section D, n° 770A, pour une contenance de 1 are septante centiares. Décision de principe et délégation au Collège communal. APPROBATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- **ROGER Lessia** née à Marche en Famenne le 24 août, fille de Michael et de CAUBERGH Laura de Cherain.
- **BOURGEOIS CARIS** Athanasia née à Liège le 30 août, fille de Bertrand et de Céline de Limerlé.
- **LEMAIRE Aly** née à Malmedy le 06 septembre, fille de Nicolas et de BODEUX Ysaline de Vaux.
- **LAFLEUR Luisia** née à Liège le 24 septembre, fille de Martin et de FOCANT Kelly de Deiffelt.
- **ROBER Mia** née à Saint-Vith le 10 octobre, fille de Nicolas et de GODFROID Catherine de Courtil.
- **HUART Enzo** né à Liège le 15 octobre, fils de Louis et de FLAUSCH Erika de Rogery.
- **CHERRIERE Victoire** née à Ettelbruck le 13 novembre, fille de Maxime et de WILMOTTE Marie de Montleban.
- **LALOUX Mathis** né à Malmedy le 14 novembre, fils de Loris et de LEMASSON Jennifer de Beho.

MARIAGES :

- **DAMOISEAUX Nicolas & GUERDER Lise** de Baclain se sont unis le 17 septembre.
- **KOBS Gregory & BOGEMANS Wendy** de Gouvy se sont unis le 8 octobre.
- **ZUNE Dimitri & FAUCONNIER Chrystel** de Gouvy se sont unis le 8 octobre.
- **MEES Steve & HALLOY Elodie** de Limerlé se sont unis le 8 octobre.

DÉCÈS :

- **CHABOTTIER Alfred** de Langlire est décédé le 30 août à l'âge de 75 ans.
- **AMBAN Ayden** de Courtil est décédé le 2 septembre à l'âge de 7 mois.
- **LEJEUNE Joachim** de Bovigny est décédé le 4 septembre à l'âge de 46 ans.
- **PUTTENEERS Jeannine** de Gouvy est décédée le 7 septembre à l'âge de 88 ans.
- **BOCK Jean** de Bovigny est décédé le 11 septembre à l'âge de 91 ans.
- **THERER Maurice** de Vaux est décédé le 20 septembre à l'âge de 91 ans.
- **LAMBORAY Nicole** de Cherain est décédée le 27 septembre à l'âge de 74 ans.
- **HENRY Cyrille** de Gouvy est décédé le 29 septembre à l'âge de 89 ans.
- **VERPOORTER Suzanna** de Gouvy est décédée le 30 septembre à l'âge de 69 ans.
- **FREDERICK Simone** de Steinbach est décédée le 7 octobre à l'âge de 89 ans.
- **RASKIN Hélène** de Langlire est décédée le 08 octobre à l'âge de 93 ans.
- **CARLENS Jean-Claude** de Courtil est décédé le 11 octobre à l'âge de 59 ans.
- **FLAMAN Georges** de Baclain est décédé le 18 octobre à l'âge de 73 ans.
- **LENTZ Louis** de Ourthe est décédé le 28 octobre à l'âge de 85 ans.
- **CHOFFRAY Fernand** de Baclain est décédé le 4 novembre à l'âge de 90 ans.
- **PICARD Carine** de Cierreux est décédée le 9 novembre à l'âge de 49 ans.
- **DETERME François** de Sterpigny est décédé le 23 novembre à l'âge de 93 ans.
- **ALBERTZ Christian** de Limerlé est décédé le 25 novembre à l'âge de 54 ans.
- **LENFANT Pierre dit Antoine** de Beho est décédé le 26 novembre à l'âge de 73 ans.

LE CPAS VOUS INFORME

VOL EN PARAMOTEUR AU-DESSUS DE ROGERY ...

Le 04 septembre dernier, quelques enfants de bénéficiaires du CPAS ont pu participer à une activité hors du commun : un vol en paramoteur au-dessus de Rogery et de ses environs.

La journée était parfaite pour ce genre d'activité : le soleil nous a accompagné durant toute la journée. Certains ont pu observer un magnifique lever du soleil quand d'autres ont pu le voir se coucher... Un moment qui restera gravé dans leur mémoire. Malgré le stress et l'excitation, les enfants sont tous descendus du paramoteur avec un large sourire.

Merci à l'ASBL Jujuwings d'avoir permis aux enfants de vivre un tel moment.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Voici déjà plus d'un an que naissait le premier Conseil Communal des Enfants de Gouvy. Celui-ci était composé d'enfants de 5ème et 6ème primaire. Une partie des petits conseillers communaux ayant désormais quitté l'école primaire, dix sièges devaient être renouvelés.

C'est ainsi que début juin 2022, les enfants de 4ème primaire qui le souhaitaient ont eu l'opportunité de déposer leur candidature pour rejoindre le CCE de Gouvy. S'en sont suivies les élections dans chaque école.

Dix nouveaux petits conseillers nous ont rejoints et c'est lors du Conseil Communal de septembre dernier que neuf d'entre eux ont prêté serment devant la Bourgmestre et l'ensemble du Conseil Communal. Le dixième enfant, excusé car en classe de dépaysement avec son école, a quant à lui prêté serment le 7 novembre devant la Bourgmestre et ses condisciples.

Bienvenue et félicitations à Haylie, Chloé, Lilou, Théo, Elena, Nahla, Costa, Nora, Noah et Basil qui rejoignent Morygane, Nell, Léa, Inalya, Joshua, Maëlys et Achille.

© Jean-Michel Bodelet

Nous leur souhaitons beaucoup de découvertes, de partage et de bonne humeur dans cette initiation à la démocratie. Ils pourront continuer les projets commencés l'an dernier, mais également en proposer de nouveaux !

SERVICES COMMUNAUX LIÉS AUX TRAVAUX.

MISSIONS ET PROJETS.

Les ouvriers communaux s'activent un peu partout sur le territoire communal. Nous vous illustrons ici quelques-unes de leurs réalisations.

- Plaine de jeux dans les écoles de Beho et Bovigny.

- Entretien jardins et espaces publics.

- Entretien des monuments et ouvrages d'art.

- Entretien intérieur et extérieur des bâtiments publics et écoles.

- Création d'une 5ème classe à Bovigny.

- Plantation d'un verger à Cherain.

- Placement de panneaux de sensibilisation.

- Préparation du chantier de restauration du mur en pierre sèche d'Ourthe.

- Travaux au cimetière de Langlire.

- Préparation et aide à la mise en place d'événements.
- Installation d'un point d'eau public à Honvelez et d'une pompe à Steinbach.

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS D'ENQUÊTE SUR LA CHARTE PAYSAGÈRE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

Conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 mai 2017, le Parc naturel des deux Ourthes a rédigé sa Charte paysagère qui comprend un diagnostic du territoire et des paysages, des recommandations et un programme d'actions pour 10 ans.

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), avant l'adoption de la Charte par la Commission de gestion du Parc naturel, ces documents, ainsi que la Rapport d'Incidence Environnemental, sont soumis à enquête publique sur les Communes du territoire du Parc naturel des deux Ourthes pour une durée de 45 jours, du 1er décembre 2022 au 25 janvier 2023.

Vous pouvez consulter la Charte paysagère et émettre vos remarques pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les bureaux des administrations communales concernées, à savoir Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Sainte-Ode et Tenneville ainsi que sur le site internet www.pndo.be (rubrique « paysages et aménagement du territoire »).

Parc naturel DES DEUX OURTHES

Infos : Parc naturel des deux Ourthes
Sébastien Este - 061 /21.04.03

AVIS D'ENQUÊTE DU 2 NOV. AU 2 MAI 2023 : PROJET DES TROISIÈMES PLANS DE GESTION DES DISTRICTS HYDROGRAPHIQUES WALLONS

Observations écrites à Administration communale de Gouvy. Service urbanisme Bovigny 59 - 6671 Gouvy - urbanisme@gouvy.be

Avis consultable sur www.gouvy.be

SERVICES COMMUNAUX

Accueil, population - **population@gouvy.be**		
Accueil, prêt de matériel, vente et distribution de sacs poubelles	080/29.29.29	chantal.huget@gouvy.be
Population, étrangers, état civil, cimetières, camps de jeunes	080/29.29.26	isabelle.jourdan@gouvy.be
Population, état civil, cimetières, camps de jeunes	080/29.29.46	megane.hozay@gouvy.be
Population, étrangers	080/29.29.35	jessica.dohn@gouvy.be
Finances - **finances@gouvy.be**		
Comptabilité fournisseurs, contentieux et échelonnements	080/29.29.34	vanessa.degueldre@gouvy.be
Taxes (informations, déclarations et réclamations)	080/29.20.20	severine.garitte@gouvy.be
Direction financière	080/29.29.49	marie.lambertz@gouvy.be
Distribution d'eau (facturation et demandes de raccordement)	080/29.29.24	claire.clotuche@gouvy.be
Marchés publics, fabriques d'églises	080/29.20.25	melanie.louche@gouvy.be
Marchés publics	080/29.20.25	florence.delcominette@gouvy.be
Urbanisme, environnement, patrimoine - **urbanisme@gouvy.be**		
Urbanisme – environnement	080/29.29.25	murielle.huberty@gouvy.be
Urbanisme - environnement - primes épuration	080/29.29.36	dominique.willemart@gouvy.be
Urbanisme – environnement	080/29.29.36	elora.boulanger@gouvy.be
Conseiller en aménagement du territoire	080/29.29.30	thomas.michel@gouvy.be
Plan communal de développement rural, mobilité, primes immobilier	080/29.20.22	laurence.soreil@gouvy.be
Patrimoine forestier	080/29.29.31	myriam.hay@gouvy.be
Agriculture	080/29.29.40	genevieve.wegifosse@gouvy.be
Economie, tourisme, développement durable	080/29.29.23	steve.thiry@gouvy.be
Associatif, évènementiel, socio-culturel		
Sécurité des évènements	080/29.29.42	pierina.nardi@gouvy.be
Culture, ateliers créatifs	080/29.29.45	dorina.muntean@gouvy.be
Espace public numérique	080/40.03.02	epn@gouvy.be
Bibliothèque-Ludothèque	080/40.03.02	jacqueline.gregoire@gouvy.be
Communication	080/29.20.21	valerie.grolet@gouvy.be
Plan de cohésion sociale	080/29.29.33	laura.gresse@gouvy.be
Enseignement, accueil extra-scolaire		
Enseignement	080/21.45.43	ecolecommunale@gouvy.be
Accueil extra-scolaire	0492/73.56.66	aes@gouvy.be
Accueil de la petite enfance - **enfance@gouvy.be**		
La cachette enchantée	0492/58.07.14	morgane.coomans@gouvy.be
Travaux, gestion des espaces publics - **travaux@gouvy.be**		
Travaux - voirie	0472/25.08.82	serge.depierreux@gouvy.be
Travaux - distribution d'eau	0499/27.85.46	eau@gouvy.be
Travaux - Bâtiment	0493/09.91.38	christophe.lenfant@gouvy.be
Travaux - gestion administrative	080/29.29.22	stephane.monfort@gouvy.be
Agent constatateur	0491/92.70.20	cindy.piron@gouvy.be
Action sociale		
CPAS - Aide sociale Repas à domicile - Télévigilance Introdution des demandes de pension Introduction des demandes d'allocation d'handicapé	080/29.20.30	marie-aline.bossicart@gouvy.be carole.gaspar@gouvy.be sophie.melchior@gouvy.be celine.bihain@gouvy.be

Secrétariat du Collège communal - **administration@gouvy.be**		
Gestion des dossiers du personnel communal	080/29.29.28	aurelie.hensenne@gouvy.be
Préparation des ordres du jour des réunions	080/29.29.47	catherine.roussaux@gouvy.be
Directrice générale	080/29.29.21	delphine.neve@gouvy.be
Membres du Collège communal		
Veronique Leonard - Bourgmestre Etat civil – Population – Police – Sécurité Enseignement - Enseignement artistique - Petite enfance – Logement - Associations patriotiques – Cultes – Communication (avec Isabelle Lemaire-Santos).	0499/201 767	veronique.leonard@gouvy.be
Bernard Lebrun - Président de CPAS CPAS - Affaires sociales - Sport - Associations et groupements	0497/99 00 44	bernard.lebrun@gouvy.be
Michel Marenne - 1er échevin Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire – Patrimoine – Forêt - Energies durables	0497/550 076	michel.marenne@gouvy.be
Raphael Schneiders - 2eme échevin Finances – Budget et comptes - Budget et comptes des fabriques d'église - Coopération internationale – Commerce – Economie – Petites et moyennes entreprises (PME) - Emploi – Agriculture - Mobilité - Sécurité routière	0473/216 054	raphael.schneiders@gouvy.be
Isabelle Lemaire-Santos - 3eme échevine Tourisme - Santé - Consultation citoyenne – Développement durable – Communication (avec Véronique Léonard) - Environnement - Nature - Bien-être animal	0475/988 322	isabelle.santos@gouvy.be
Marine Winand - 4eme échevine Cohésion sociale - Accueil temps libre - Jeunesse – Famille – Aînés - Culture – Bibliothèque – Espace public numérique (EPN).	0492/606 945	marine.winand@gouvy.be
Conseillers communaux		
Louis ANNET		louis.annet@gouvy.be
Marc GRANDJEAN		marc.grandjean@icloud.com
Daniel JORIS-VERTOMMEN		daniel.joris@gouvy.be
Ghislaine LEJEUNE		ghislaine.lejeune@gouvy.be
Willy LEONARD		w.leonard@skynet.be
Thérèse NOERDINGER		therese.noerdinger@gouvy.be
Sandra OTJACQUES		sandra.otjacques@gouvy.be
Michel PIRSON		michel.pirson@gouvy.be
Guy SCHMITZ		guy.schmitz@gouvy.be
José THIRY		josé.thiry@gouvy.be
Isabelle TOURTEAU		isabelle.tourteau@gouvy.be
Edith THILMANY		edith.thilmany@gouvy.be
Conseillers de l'action sociale		
François BASTIEN, Caroline BERTEMES, Marie-Thérèse CHERAIN, Nadine DEHEZ, Fabienne GUEIBE, Bernard LEBRUN, Michel MEUNIER, Roger NIZETTE, Sonia PANDOLF.		

#Ça, c'est la Province !

Le Sociobus

Si tu ne viens pas aux livres, les livres iront à toi !

La Province de Luxembourg propose une version mobile de son Centre de Documentation Sociale (CDS). Livres, rapports, études, magazines, revues, supports multimédia, DVD, … Plus de 14.000 documents sont mis à disposition gratuitement : l'inscription, le prêt et la consultation.

En pratique, le public ne doit pas ou plus venir au CDS, c'est le Sociobus qui va à sa rencontre avec sa vitrine mobile des ouvrages qui se trouvent au CDS avec des documents représentatifs sur les sciences humaines et sciences sociales correspondants aux demandes les plus fréquentes. Actuellement, le Sociobus s'arrête dans les écoles du secondaire et également du supérieur. Pour pouvoir retirer les ouvrages souhaités dans le Sociobus, les élèves et étudiants, ainsi que leurs professeurs, envoient leurs demandes de réservation, une à deux semaines avant son passage. Les réservations peuvent porter sur des ouvrages du centre de documentation, de la bibliothèque centrale ou de toute autre bibliothèque. Tous ces ouvrages sont répertoriés sur le site www.bibliotheques.province.luxembourg.be

Infos : jp.sadzot@province.luxembourg.be - 084/84.05.57

Les Services Résidentiels pour Jeunes : pour qui ? pour quoi ?

Certains enfants éprouvent plus de difficultés que d'autres à trouver leur place dans notre société. Ou débutent dans la vie dans des conditions peu enviables.

Voilà pourquoi la Province de Luxembourg accueille et héberge plusieurs dizaines de jeunes dans ses 4 SRJ, des Services Résidentiels qui dépendent pour part de l'AVIQ, l'Agence pour une Vie de Qualité.

➜ Le SRJ de Forrières accueille jusqu'à 39 jeunes de 6 à 14 ans atteints de troubles psychiques ou du comportement.
Info : **imp.forrieres@province.luxembourg.be 084/244.790**

➜ Le SRJ du Val d'Aisne a pour particularité de se partager entre deux sites, un à Briscol et l'autre à Barvaux. Les deux antennes du SRJ accueillent une trentaine d'adolescents de 12 à 18 ans présentant des troubles du comportement.
Info : **imp.val@province.luxembourg.be - 086/34.94.80**

➜ Le SRJ de Mont-Houffalize (ouvert toute l'année) est spécialisée dans l'accueil d'enfants handicapés physiques, infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapés. Il accueille jusqu'à 20 enfants, de quelques mois à 20 ans. Son équipe travaille à leur bien-être. Info : **imp.mont@province.luxembourg.be - 061/28.00.00**

➜ Le SRJ de Ethe accueille en internat thérapeutique jusqu'à 30 jeunes scolarisés de 5 à 14 ans atteints de troubles caractériels et/ou de déficience mentale.
Info : **imp.ethe@province.luxembourg.be - 063/58.88.20**

La Province donne un coup de pouce au recyclage des pneus de silos

De nombreux agriculteurs disposent de vieux pneus usagés ayant servi à couvrir leurs silos ou maintenir des bâches. Ces pneus sont souvent stockés dans des conditions peu favorables à l'environnement. Mais comment s'en débarrasser ?
Toujours à l'écoute des problèmes du secteur agricole, la Province de Luxembourg a déjà récolté par le passé environ 100.000 de ces pneus encombrants. Mais vu qu'il en reste des milliers, cette action a été relancée en mars 2022 en partenariat avec Idélux Environnement. Cette nouvelle collecte, programmée sur 3 ans, est financée pour bonne part par ces partenaires. Une trentaine de Communes ont confirmé leur participation d'autant que les anciennes conditions pour en bénéficier se sont réduites au seul fait que l'exploitation agricole soit implantée en province de Luxembourg. **En pratique, la Province s'engage à verser une intervention d'un 1€/pneu TVAC pour les 500 premiers pneus. La Commune fait de même et le solde est à charge de l'agriculteur soit 0,64€/pneu.**

Plus d'infos ?
p.peeters@province.luxembourg.be
084/22 03 06

PROVINCE DE LUXEMBOURG

La version complète de la revue trimestrielle # Ça, c'est la Province ! est à découvrir via le site www.province.luxembourg.be

LA POLICE VOUS INFORME

ESCROQUERIE/FRAUDES INFORMATIQUES

« SI C'EST TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI, C'EST QUE CELA NE L'EST PAS ! »

Police Locale

Quotidiennement, de nombreux citoyens sont contactés via les réseaux sociaux, leur adresse mail ou par SMS afin de leur soutirer, par le biais de propositions alléchantes, de l'argent ou des biens. Ces propositions très attractives sont d'ordre divers : prime dans le cadre de la crise énergétique, fraude aux sentiments, vente ou achat d'objets, réparation ou sécurisation d'un ordinateur, utilisation frauduleuse de photos intimes, … .

⇒ Ne donnez jamais suite à une demande d'utilisation de votre Digipass **et** ne communiquez jamais **d'information liée à celui -ci ainsi que** vos données bancaires.

⇒ Ne donnez jamais suite aux demandes d'utilisation de **sociétés de transfert de fond comme Western Union, Ria Money Transfert, Money Trans, Money Gram,…** lors d'un contact téléphonique avec une personne inconnue. Ces sociétés ne sont à utiliser que si vous connaissez personnellement le destinataire.

⇒ Si une institution, firme ou même un particulier vous réclame de l'argent par téléphone ou en ligne, **ne payez pas**. Renseignez-vous auprès de la firme ou l'institution en question.

⇒ Ne vous fiez pas au numéro de téléphone qui s'affiche **sur votre récepteur. Ce numéro a pu être aisément acheté sur internet.**

⇒ N'ouvrez pas un email dont **vous ne connaissez pas le correspondant et ne cliquez jamais sur un lien inconnu.**

⇒ N'ouvrez pas de fichier joint au **mail qui vous semble étrange.**

⇒ Créer des **mots de passe sécurisés** avec une combinaison de chiffres, minuscules, majuscules, caractères spéciaux.

⇒ Soyez vigilant avant d'installer une **application gratuite** (Webapps), renseignez-vous sur sa fiabilité et dans le doute, ne l'installez pas.

⇒ Vous pensez être victime d'une arnaque par téléphone, **raccrochez immédiatement**.

⇒ Pensez également à signaler les messages suspects à suspect@safeonweb.be et https://pointdecontact.belgique.be/meldpunt/fr

Que faire si vous avez été victime ?

Si vous avez communiqué vos coordonnées bancaires, prévenez le plus rapidement possible votre banque afin de bloquer la ou les transaction(s) frauduleuse(s).

CARD 078 170 170 STOP 24/24

Vous pouvez également le faire via Card Stop

Déposez plainte le plus **rapidement possible (de préférence dans les 24h)** auprès d'un commissariat en veillant à avoir les informations suivantes :

- **Vous avez communiqué vos coordonnées bancaires ?** Prenez le numéro de référence de Card Stop et l'adresse URL complète du site frauduleux (en cliquant dessus 1 fois)
- **L'argent a disparu de votre compte en banque ?** Prenez les extraits de compte avec date et heure des retraits. Emportez votre numéro de compte et numéro de carte bancaire .
- **Vous avez eu des contacts avec quelqu'un sur les réseaux sociaux ?** Faites une capture d'écran du profil du suspect et des discussions que vous avez eues.
- **Vous avez ouvert un faux site Internet qui ressemblait par exemple à celui de votre banque ou d'une autre institution ?** Faites une capture d'écran et emportez-la.
- **Vous avez été escroqué par un site de vente en ligne ?** Faites une capture d'écran de l'annonce ou de l'offre à laquelle vous avez réagi et du profil de l'escroc.
- **Vous avez reçu un mail de l'escroc ?** Conservez -le et imprimez-le avec en-tête complète

Pour savoir comment obtenir une entête de mail complète: https://www.arobase.org/bases/entetes.htm

Pour plus d'info, visitez le site : http://www.safeonweb.be/fr/home

Zone de Police Famenne-Ardenne : 084/310.311

En cas d'urgence : 101

MISE EN PLACE D'UN ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS.

ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE

Police Locale

Pourquoi faire la file pour déposer une plainte ou signaler la perte de documents ?

Gagnez du temps en prenant rendez-vous par un simple « clic » !

Pour mieux répondre aux attentes de ses citoyens et augmenter son accessibilité, compte tenu de l'expérience acquise durant la période de confinement, la zone de police Famenne-Ardenne met en place dès ce lundi 21 novembre 2022 une nouvelle procédure visant l'organisation d'un accueil sur rendez-vous dans les 12 communes présentes sur son territoire.

Dorénavant, pour prendre un rendez-vous, vous êtes invités à vous rendre sur le site internet de la zone de police dont l'adresse est : www.police.be/5300

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet, il est possible d'obtenir un rendez-vous auprès de nos services en formant le 084/310.311.

Lors de la fixation du rendez-vous, vous serez amenés à spécifier le type de demande ou la nature du dossier (perte d'un document, conflit de voisinage, …) ce qui permettra à nos services de planifier adéquatement la plage horaire nécessaire à cette entrevue. Vous serez également informés des documents que vous devrez emporter avec vous à cette occasion.

Précisons que notre accueil zonal situé à Marche-en-Famenne, rue des Trois Bosses n°4, reste quant à lui accessible 24h/24 et ce même hors rendez-vous. Rappelons en outre qu'en cas d'urgence, soit lorsque l'intervention de la police doit être exécutée immédiatement en raison du danger que représente la situation (accidents, faits de violence, …) ou du risque de déperdition de preuves (vols, dégradations, …), l'appel au « 101 » constitue la règle.

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

DES NOUVELLES DE « LA CACHETTE ENCHANTÉE »

NOTRE HALTE D'ACCUEIL DEVIENT UNE CRÈCHE.

Depuis 2008, la commune de Gouvy possède sur son territoire un milieu d'accueil de la petite enfance ayant le statut de halte d'accueil. Ce 1er octobre 2022, ce milieu d'accueil est officiellement devenu une crèche communale dont la capacité d'accueil maximale est de 12 enfants par jour. Il s'agit d'un endroit où les petits bouts se sentent bien, où ils vivent un ensemble d'expériences et de découvertes à partager ensuite avec papa et maman.

Soumis au Code de qualité, notre structure accueille tout enfant âgé entre 0 et 3 ans sans distinction, du lundi au vendredi, de 7h à 18h.

« La Cachette Enchantée » fera goûter progressivement aux enfants les joies de la vie en collectivité. L'enfant peut participer à des jeux et à des activités d'éveil, tout en s'amusant avec des camarades d'âges différents. Les activités d'éveil aident l'enfant à grandir, à s'épanouir, à entrer en communication avec les autres. Le jeu est le moteur du développement de bébé et de l'enfant.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance. Les accueillantes établissent une relation privilégiée avec l'enfant en lui assurant une sécurité psychologique et affective. Elles garantissent également les besoins premiers de l'enfant.

Ce projet et les pratiques évoluent toutefois en permanence, au fil des rencontres avec les enfants, avec les parents, avec les responsables de l'ONE, au fil des lectures, formations, etc.

Contact : Morgane Coomans – Directrice - 0496/56.18.95 (entre 8h30 et 15h30) – enfance@gouvy.be.

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

LES OPÉRATEURS VOUS ANNONCENT LES DATES DE STAGES POUR L'ANNÉE 2023.

	ASBL Sport, Fun et Culture	ASBL Danse Gouvy-Vielsalm	Accueil extrascolaire communal
20/02 au 24/02	X		
27/02 au 03/03		X	X
01/05 au 05/05		X	X
08/05 au 12/05	X		
10/07 au 14/07	X		
17/07 au 21/07		X	
24/07 au 28/07	X		
31/07 au 04/08	X		
07/08 au 11/08		X	
14/08 au 18/08	X		

Informations et inscriptions auprès de chaque opérateur :

- ASBL Sport, Fun et Culture - Bernard Lebrun - 0497/99.00.44 - benlebrun@skynet.be - www.sport-fun-culture.be
- ASBL Danse Gouvy-Vielsalm - Nicole Huart - 0485/62.73.36
- Accueil extrascolaire communal - Mélanie Kleynen - 0492/73.56.66 - aes@gouvy.be

PLACE AUX ENFANTS – OCTOBRE 2022

« PLACE AUX ENFANTS GARDE LA FORME ! »

Le samedi 15 octobre dernier s'est tenue l'action « Place aux enfants » qui avait pour thème « Garde la forme ! ». Quatre ateliers ont été organisés sur les thématiques du sport, du bien-être, de l'alimentation saine et de la santé.

L'atelier « sport » a été préparé par Nicole Huart. Les enfants ont pu choisir et (re)découvrir plusieurs activités : badminton, gymnastique artistique et jeux de ballon.

Audrey Schair a abordé de façon ludique les Chakras dans l'atelier bien-être.

Avec Mary-Ann de la savonnerie artisanale Calmm Soap, les enfants ont créé des bombes de bain et de la crème pour les mains lors de l'atelier produits naturels.

Et enfin, les ateliers sur l'alimentation saine ont été menés par l'ASBL « Be In Sens » et deux de nos accueillantes extrascolaires, Alice et Françoise. Durant le premier atelier, les enfants ont cuisiné un crumble aux pommes associé à une sensibilisation à l'alimentation équilibrée et variée. Lors du deuxième atelier, les enfants ont préparé des smoothies pour le goûter.

Nous tenons à remercier tous les partenaires de ce jour ainsi que les enfants qui ont répondu présent !

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE COMMUNAL

GARE DE RIRE PENDANT LES CONGÉS D'AUTOMNE

Les accueillantes, lors des premiers congés de l'année scolaire, ont pris plaisir à accueillir les enfants avec le soutien du soleil. Le thème de l'automne, avec un soupçon d'Halloween, a été visité de plusieurs façons : promenades, pâtisseries, bricolages, jeux extérieurs,... dans une bonne humeur ambiante.

De 2,5 à 12 ans, une première fois pour certains avec des petites larmes bien vite oubliées, des habitués de la première heure qui reviennent pour notre plus grand bonheur, le groupe est chaque fois varié et entraine une dynamique rafraichissante mais différente des mercredis après-midi.

Pour un jour ou pour la semaine, ils ont pu confectionner des cadres d'Halloween ou fleuris, des chats noirs de circonstance, des paysages automnaux, des personnages étranges, des réceptacles spécial friandises,... Le temps d'une grande promenade et les petits ventres affamés réclamaient la collation faite le matin : biscuits, chocolat chaud, tarte aux pommes, croissants, cake,... Ils ont pris plaisir à les préparer mais encore plus à les déguster.

Une semaine bien remplie et un succès pour cette réforme des congés. Nous espérons avoir le même succès aux prochains congés. De plus amples informations concernant les modalités arriveront d'ici là.

ET LES MERCREDIS ALORS ?

Les mercredis après-midi, nous accueillons aussi les enfants ! Le chauffeur du bus communal, accompagné d'une accueillante, fait le tour des écoles pour récupérer les enfants et les amener à destination : l'école de Bovigny. On se retrouve, on se découvre parfois, on mange ses tartines et l'après-midi peut démarrer. Deux activités sont proposées : soit la préparation d'une collation que tout le monde mangera l'après-midi ou une autre activité qui change chaque semaine. On joue, on s'amuse, on se promène, on peint, on dessine, on joue à l'école, on fait des siestes pour les plus petits et l'après-midi est déjà finie.

L'accueil est ouvert de la sortie de l'école à 19h15. Nous demandons simplement aux parents de venir avant 13h30 ou après 16h30 pour ne pas être interrompus et pour que les activités commencées soient finies pour la plus grande satisfaction des petits et des grands.

Les inscriptions sont obligatoires au plus tard le matin du 2ème jour ouvrable qui précède.

Renseignements et inscriptions : pour les écoles communales, via l'application Quickschool - pour les écoles de Saint-Joseph et Sainte-Thérèse, via aes@gouvy.be ou au 0492/73.56.66.

LA JOURNÉE DE PRÉVENTION SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le vendredi 18 novembre, les élèves de P5-P6, parfois P4, ont participé à la journée de prévention sur le harcèlement scolaire. Toutes les écoles de la commune de Gouvy y étaient présentes.

L'avant-midi, les élèves ont pu vivre une expérience sensorielle à Houtopia. Au travers de différentes activités, les enfants ont pu explorer leurs 5 sens. Ensuite, ils ont pu se défouler sur la grande plaine de jeu.

Après cela, les enfants ont eu une séance d'informations sur le numérique. Ils ont pu comprendre comment internet fonctionne. La séance a amené les enfants à avoir un débat sur les réseaux sociaux, les dangers d'internet et comment utiliser le numérique avec prudence.

L'après-midi, les enfants ont pu assister à une pièce de théâtre jouée par la troupe Alvéole. La pièce était poignante, proche de la réalité et elle a bouleversé plus d'un enfant.

A la suite du spectacle, les enfants ont pu échanger sur le thème du harcèlement avec une animatrice ainsi qu'avec les comédiens. Les enfants ont également eu l'opportunité de proposer des pistes afin de remédier au harcèlement.

ECOLES COMMUNALES DE GOUVY

ANIMATION MUSICALE

Le jeudi 15 septembre, toutes les classes de la 3ème maternelle à la 6ème primaire ont bénéficié d'une animation musicale par l'Académie de musique. Ce fut l'occasion de découvrir différents instruments de musique et de travailler notre voix... Un moment enrichissant !

ANIMATION ARTISTIQUE PAR STÉPHANE DEPRÉE EN COMPLÉMENTARITÉ DE SON EXPOSITION AU CHÂTEAU DE GOUVY « ENFANTS »

Avec son exposition « Enfant(s) », Stéphane Deprée nous invite à la rencontre de 50 moments d'enfance. Entre sentiments d'injustices, innocence, espoirs, hantises, petits bonheurs et harcèlements, il nous livre aussi un peu de son parcours qui l'a amené à devenir animateur et artiste...

tout en préservant son enfant intérieur. Le vendredi 23 septembre, Stéphane est venu en classe pour animer des ateliers artistiques. Après nous avoir présenté quelques-unes de ses œuvres, il nous a mis au travail. Chacun a pu réaliser un dessin avec pour thème une émotion. Ensuite, nous avons créé une oeuvre collective au fusain et à la craie. Quelle belle expérience !

FESTIFOOT POUR LES CLASSES DE 3ÈME MATERNELLE À 6ÈME PRIMAIRE DANS NOS 4 IMPLANTATIONS

Le vendredi 23 septembre, grâce au Festifoot organisé par l'association des clubs francophones de football (ACFF), chacun a pu s'initier au football. Nous avons appris à conduire le ballon, le bloquer, faire des passes, tirer... Et tout cela dans un climat serein et fair-play.

À la fin de l'animation, chacun a reçu un badge, un poster des Diables Rouges ainsi qu'un poster des Red Flames. Tous étaient ravis !

LE LÜ À L'ÉCOLE

Du 3 au 14 octobre, grâce à Monsieur Kevin, toutes les classes ont bénéficié de deux séances de LÜ, une aire de jeu interactive, dans la salle de sport.

L'objectif du LÜ : faire découvrir des activités sportives au travers d'une technologie qui allie jeux, plaisir et mouvement perpétuel.

Durant deux séances, nous avons pu jouer, bouger, courir, rire... Avec le LÜ, l'activité physique devient un jeu !

Merci Monsieur Kevin !

L'ÉCOLE DU DEHORS DANS LES IMPLANTATIONS DE BEHO, OURTHE ET CHERAIN

Le double objectif de l'École du dehors : recréer du lien entre l'enfant et son environnement, et remédier au « manque de nature » qui induit des effets négatifs comme le stress, les troubles de l'apprentissage ou de la santé chez les plus jeunes.

Emmener régulièrement les enfants en plein air et en toutes saisons permet d'utiliser des pratiques basées sur la découverte, le questionnement et le jeu libre. Sous ses formes multiples, l'École du dehors favorise la motivation et le développement global des enfants, tout en ancrant les apprentissages. Elle renforce la santé physique et le bien-être. Elle développe aussi des capacités motrices et des compétences sociales comme la solidarité ou l'empathie.

Activités pour les élèves de maternelle

- Activité mathématique : les grandeurs

Chaque enfant cherche un bâton de la même longueur que sa taille, nous comparons les bâtons. Et si nous nous rangions du plus petit au plus grand en mesurant les bâtons ?

- Eveil scientifique et vocabulaire

Nous découvrons le monde qui nous entoure au fil des saisons, les enfants observent, découvrent, posent des questions, font des associations ou déductions.... Après plusieurs observations, ils recherchent des éléments rencontrés précédemment et nous reprenons le vocabulaire de ces découvertes.

- Psychomotricité et développer ses compétences sociales

Quel plaisir de grimper, sauter, faire l'équilibriste, passer des obstacles... Les plus grands entraînent les plus jeunes à se dépasser et progresser dans leur motricité. L'entraide est de mise.

- Activité artistique

A partir d'éléments de la nature, nous créons des personnages, maisons, soleils ou mandalas collectifs. Petite œuvre artistique éphémère pour le plaisir des yeux de chacun.

Activités pour les élèves de 1ère primaire

- Activités mathématiques
  - Chasse aux chiffres dans le village. Nous avons dû rechercher les chiffres de 0 à 9 et les photographier dans le bon ordre à l'aide des tablettes. Une façon bien agréable de revoir la suite numérique.

- Comptages : révision des nombres et opérations de la semaine. Arrivés sur place, nous avons récolté du matériel de comptage (glands, pierres, bois, lichens, feuilles...) puis, en binômes, nous avons représenté des calculs en utilisant les signes vus cette semaine (=, ≠, <, >). Une manière amusante de réviser les maths...

- Activités de français
  - En chemin, nous avons recherché des mots dans lesquels nous entendions les voyelles vues jusqu'à présent (i, u, o, e).
  - Réalisation d'un abécédaire.
- Eveil scientifique, éducation culturelle et scientifique
  - Découverte de la vie des abeilles solitaires en observant l'hôtel à insectes.
  - Réalisation de petits personnages ou d'animaux à l'aide de cure-dents et de matériel récolté sur place (glands, baies, feuilles...).
  - Espace de paroles en plein air. Chacun a pu exprimer ses émotions et son ressenti suite à cette journée un peu spéciale.

Si vous désirez consulter les articles complets ainsi que les reportages photos concernant les 4 implantations des écoles communales... c'est par ici ! www.gouvy.be/ma-commune/enseignement/enseignement-communal (implantation.../actualité...)

ECOLE SAINT-JOSEPH DE LIMERLÉ

ROULER À VÉLO, C'EST BIEN... EN SÉCURITÉ... C'EST MIEUX !

Suite à la semaine de la mobilité à laquelle ils ont participé, les enfants de 5ème et 6ème primaire ont poursuivi leur chemin avec une journée de rappel concernant le b. a.-ba du code de la route.

Deux policiers en uniforme sont venus pour sensibiliser les enfants aux dangers à vélo sur la route mais également pour rappeler l'importance des panneaux routiers. Au programme, un rappel théorique des différents types de panneaux que l'on peut rencontrer en chemin. Ensuite, une première mise en pratique sur un panneau reprenant différents usagers de la route.... Entre théorie et pratique, il n'y a qu'un pas... ou une roue... Les enfants se sont rendus compte que lorsque l'on est à plusieurs sur une même route, dans un carrefour, il n'est pas toujours simple de savoir qui a la priorité...

L'après-midi, malgré la pluie, une mise en situation sur le terrain a été proposée. C'est du sérieux ! Cette fois, on prend son vélo et on pédale comme un pro dans la cour de récréation en tenant compte des différentes situations que l'on peut rencontrer dans la réalité... Facile pour certains mais moins évident pour d'autres.

Pour couronner cette journée, chaque enfant a reçu un diplôme de cycliste sur la route car il a bien réussi le test théorique et pratique. A présent, il n'y a plus qu'à se lancer ou à continuer dans la vraie vie. ☺

5ème et 6ème primaire – Saint Joseph Limerlé

A LA DÉCOUVERTE DES CHAMPIGNONS

En ce début d'automne, dans le cadre du cours d'éveil, les élèves de la 1ère à la 4ème année sont allés à la chasse aux champignons. Ils sont tout d'abord partis à la recherche de « l'agaric champêtre », plus connu sous le nom de rosé des prés.

Ensuite, en classe, nous avons analysé les champignons et découvert leur composition : le pied, la volve, l'anneau, le chapeau ainsi que le mystérieux mycélium.

Enfin, nous avons eu la chance de passer une matinée avec Yvon, un villageois passionné et surtout un véritable connaisseur des champignons des bois.

Tout cela s'est évidemment terminé autour d'une bonne poêlée. Quel délice !

Monsieur Thomas – Saint Joseph Limerlé

ANIMATION CONTRE LE HARCÈLEMENT

A l'occasion de la semaine contre le harcèlement, les élèves de 4ème, 5ème et 6ème année de l'école Saint-Joseph, accompagnés des tous les autres élèves de la commune se sont rendus à Houffalize pour une journée de sensibilisation. Au programme de la journée : atelier expliquant le fonctionnement d'internet et ses risques, suivi d'une pièce de théâtre l'après-midi.

Lors de l'animation « internet », nous avons pu apprendre que, même si les applications sont très pratiques pour communiquer avec nos amis, elles peuvent parfois nous porter préjudice. Il faut, alors faire très attention à ce que nous postons car tout reste enregistré et peut être utilisé contre nous. Les animateurs nous ont aussi rappelé qu'il était interdit de poster des photos ou des vidéos sans l'accord des personnes concernées.

Ensuite, nous avons eu droit à un peu de défoulement et de détente à Houtopia. Certains d'entre nous n'y étaient jamais allés et nous nous sommes vraiment bien amusés.

L'après-midi, nous avons assisté à une pièce de théâtre dans laquelle Manon, une jeune adolescente, se faisait harceler par toute sa classe à cause d'un malentendu. Beaucoup d'enfants ont été fort émus car la pièce nous paraissait réelle.

Nous avons été surpris de voir les personnages pleurer.

Après la pièce, nous avons pu partager nos émotions, donner notre avis et même rejouer des extraits de la pièce pour expliquer ce que nous aurions fait à la place des personnages.

Cette journée était vraiment super !

Les élèves de 4ème, 5ème et 6ème de l'école de Limerlé

DEUX ÉCHANGES DE JEUNES POUR LES GOUVIONS EN 2022 !

Durant l'été 2022, les jeunes de la Maison des Jeunes MJ 23 ont mis sur pied et participé à deux échanges de jeunes qui se sont déroulés dans la commune pour l'un et à La Réunion pour l'autre !

Mais un échange de jeunes, c'est quoi ? Un échange de jeunes c'est une rencontre, créée et organisée par et pour les jeunes, rassemblant des jeunes de cultures et d'horizons différents pour réaliser ensemble un projet commun. Mettre en place un échange de jeunes, c'est permettre à des jeunes de différents pays de se connaître, de partager leurs similarités et leurs différences, de lutter contre les préjugés et le racisme, d'être plus solidaires et de réfléchir collectivement à un projet artistique permettant de développer la citoyenneté.

Dans le concret, ça donne quoi ? Grâce au soutien du Bureau International de la Jeunesse, les jeunes de la MJ 23 ont pu organiser et participer à deux échanges de jeunes cet été. Petit retour en images et en mots sur ces deux projets.

A Gouvy, au début de l'été, ce ne sont pas moins de 35 jeunes gouvions, français et serbes qui ont participé en-

semble à un projet centré sur la thématique des Fake News. Durant 10 jours, dans le village de Beho, les jeunes ont réfléchi et travaillé tous ensemble pour questionner leur rapport aux réseaux sociaux et aux informations qu'on y trouve. Grâce à l'aide de l'Espace Public Numérique de la commune, les jeunes ont créé leur propre média de fake news. Au moyen de photos, de vidéos et d'articles écrits par eux-mêmes, les jeunes ont pu découvrir comment décrypter les fake news mais également à quel point il est facile d'en créer et à quel point il est important de se méfier de certaines infos que l'on peut trouver sur les réseaux sociaux.

Mais un échange de jeunes, ce n'est pas que du travail ! Les jeunes gouvions ont ainsi pu faire découvrir Bruxelles aux jeunes serbes et aux jeunes français. Les participants au projet sont également allés visiter les studios de la chaine de télévision RTC Liège et ont aussi passé une journée accrobranche à Coo Adventure.

Sur l'Ile de la Réunion, ce sont cette fois une quarantaine de jeunes gouvions, de jeunes réunionnais et de jeunes serbes qui se sont retrouvés pour un projet, au mois d'août 2022. Cet échange de jeunes était la finalité d'un projet commencé durant l'été 2018 avec un échange de jeunes en Serbie, qui avait ensuite continué avec un échange de jeunes en Belgique mais dont la finalité à La Réunion a finalement été repoussée deux ans plus tard à cause du covid-19 et des difficultés de voyage que celui-ci a engendrées. 15 jeunes gouvions ont donc pris l'avion direction La Réunion pour échanger et créer autour de la thématique de la place des jeunes en milieu rural. Une fois de plus, durant 10 jours, les jeunes ont pu découvrir l'île et la culture réunionnaise, tout en échangeant et en se questionnant sur leurs réalités de vie en tant que jeunes venant d'horizons très différents !

2022 fut donc une année chargée de voyage, d'échange et de rencontre pour les jeunes de la MJ 23.

De nombreux projets se préparent déjà pour l'année 2023 grâce à l'investissement et aux idées des jeunes.

A suivre donc ... ☺

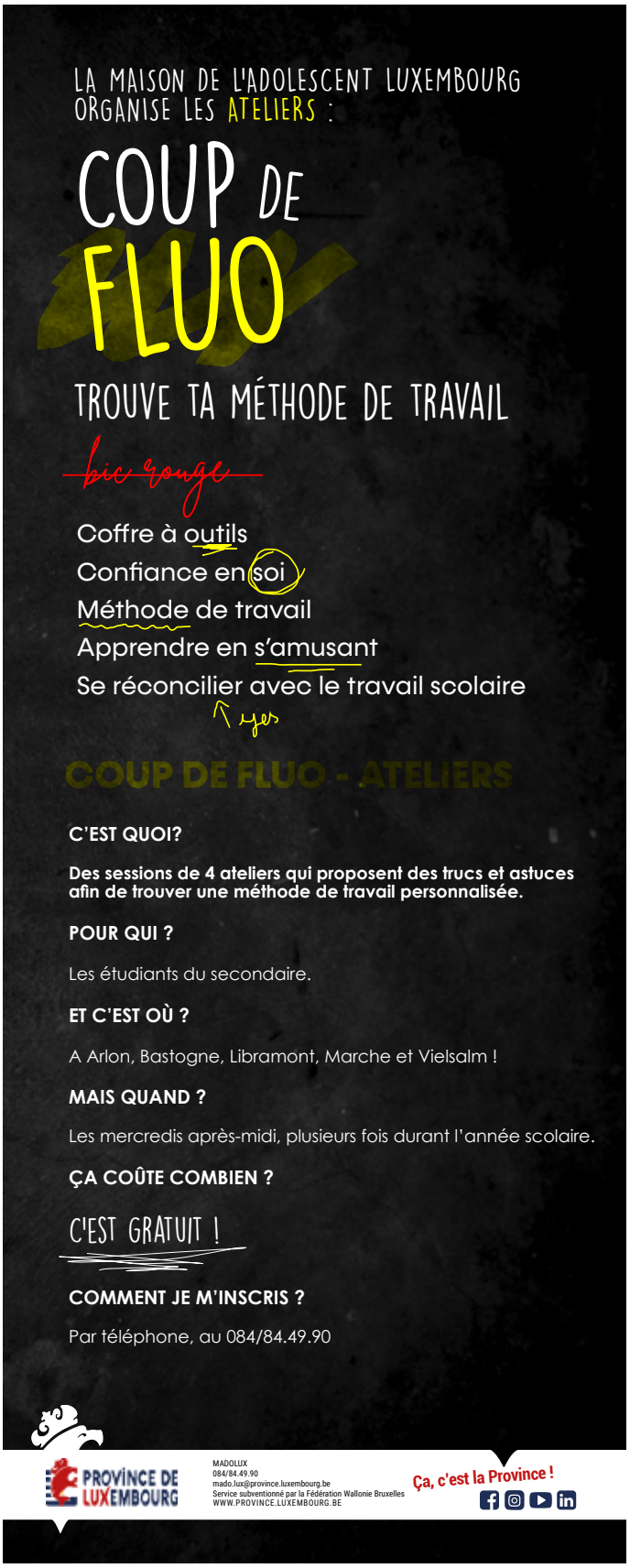

CULTURE - BIBLIOTHÈQUE - EPN - EVÉNEMENT

SERVICE CULTUREL DE GOUVY

FÊTE DE L'AMOUR AU CHÂTEAU ! « LOVE, LIEBE, AMOR »

Le samedi 18 février, à partir de 18h, au château de Gouvy.

L'amour nous illumine, nous effraie, nous stabilise, nous rend tour à tour vulnérables et forts. Alors, rions de nos limites et de nos rêves inaccessibles, de nos angoisses et de nos élans, de nos bassesses et de nos contradictions, de nos paresses et de nos besoins d'absolu. Et quoi de mieux qu'une belle soirée festive pour célébrer cela ? Osez un menu plein d'aphrodisiaques visuels, auditifs, gustatifs !

Rendez-vous au château de Gouvy pour célébrer l'amour dans la joie et la bonne humeur. Au programme : théâtre, danse, art et gourmandises !

Le Théâtre du Sursaut est représenté par quatre clowns joliment névrosés (Amanda, Diane, Monica, Stefano, sous la baguette magique d'Hélène), quatre personnalités colorées d'un castelet, d'objets poétiques et de marionnettes attachantes. Car l'amour prend une place incroyable dans nos vies mais derrière ces idéaux se cachent de tendres névroses dont il est bon de rire.

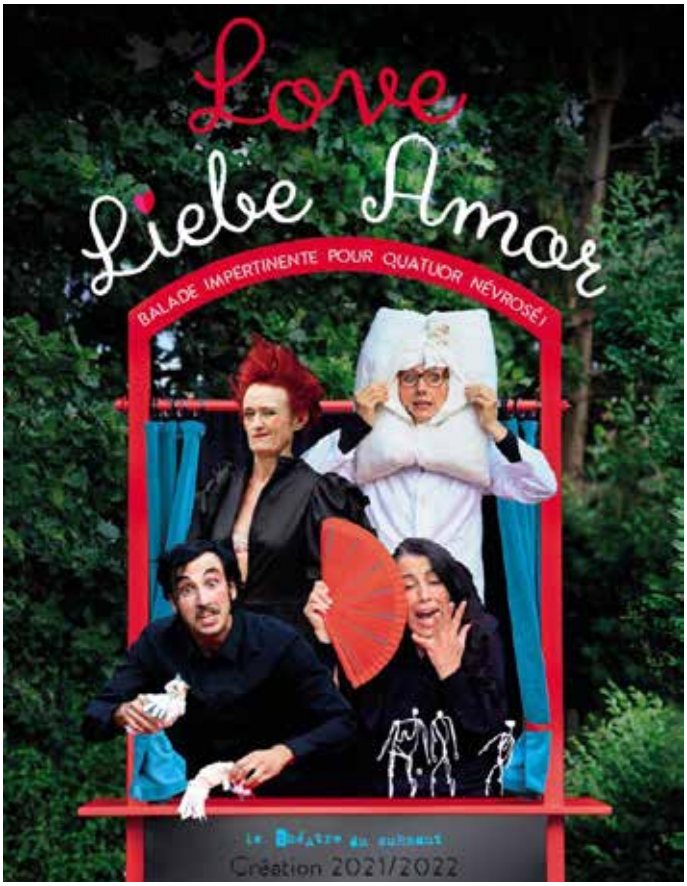

La compagnie Egrégore est une jeune compagnie de danse contemporaine créée par Clara Lambert en 2019. Deux danseurs, Clara Lambert et Benjamin Gouy-Pailler, passionnés par la danse dès leur plus jeune âge, se formant auprès de différentes écoles de danse, de théâtre et de chant, vont nous émerveiller par leur chorégraphie inspirée par la lettre de Gerald Durell à Lee McGeorge : « J'ai vu mille couchers et levers de soleil, sur des terres où ils inondent forêts et montagnes d'une lumière couleur de miel, en mer, où ils se lèvent et se couchent comme une orange sanguine dans un nid multicolore de nuages... J'aurais volontiers renoncé à tout cela pour une minute de ta compagnie, pour ton rire, ta voix, tes yeux, tes cheveux, tes lèvres, ton corps, et surtout ton esprit doux et toujours surprenant qui est une carrière enchanteresse que j'ai le privilège d'approcher avec amour. » (fragment)

« ... et leurs lèvres se rencontrèrent... », florilège de baisers peints, photographiés et sculptés – présentation par Emmanuel Grégoire, historien de l'Art.

Le groupe sculpté de Rodin et le couple fusionnel de Klimt sont devenus deux des baisers les plus célèbres du monde mais tant d'autres (furtifs, dérobés, langoureux, appuyés, tendres, passionnés...) défileront sous vos yeux lors de deux courtes présentations insérées à l'intérieur de cette soirée riche de plusieurs interventions artistiques. Ainsi, de Giotto à Doisneau, en passant par Fragonard, Munch, Hayez, Lautrec, Brancusi, Magritte, Chagall, Lichtenstein et même Banksy, nous observerons ces lèvres se rencontrer et s'apprécier.

Vos papilles ne seront pas en reste pour autant puisque des saveurs, des parfums et des couleurs viendront agrémenter cette soirée tout du long.

Prix : 25€ / compte : BE94 0910 1796 2914.

Places limitées - Réservation obligatoire.

Inscription et infos : dorina.muntean@gouvy.be
0495/146.980 – 080/29.29.45

VERMEER : GOÛTER LE QUOTIDIEN DU PEINTRE.

Dans l'intimité des intérieurs hollandais - Conférence par Emmanuel Grégoire, historien de l'Art.

Le vendredi 10 mars à 19h au château de Gouvy.

La régulière programmation de conférences consacrées à l'Histoire de l'Art par le service culturel communal ne pouvait passer à côté du peintre Vermeer qui sera mis à l'honneur, avec la présence d'une large partie de sa production rassemblée à Amsterdam au Printemps 2023, pour le plus grand plaisir de tous. En écho à cet évènement, nous vous proposons donc de (re)visiter son œuvre en insistant sur les objets qui accompagnent le quotidien de ses personnages. Sa Laitière, petit tableau d'une bonne quarantaine de centimètres de côté peint vers 1660, fera l'objet d'une attention toute particulière puisque nous en goûterons à la fois l'originalité picturale et le plat en train d'être préparé.

Prix : 10€ / Compte : BE94 0910 1796 2914

Places limitées - Réservation obligatoire.

Inscription et infos : dorina.muntean@gouvy.be
0495/146.980 – 080/29.29.45

ERIC LEGRAIN

Eric Legrain habite notre commune avec son épouse, Cathy, depuis maintenant 25 ans. Originaire de Namur, Éric est diplômé de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

La première apparition de cet artiste au grand public remonte à l'année 1989, à Bruxelles. Depuis, plusieurs de ses œuvres ont été exposées dans différents lieux, de Shanghai en Chine en passant par Kuala Lumpur en Malaisie mais aussi en Allemagne et en Belgique, et notamment en région germanophone.

Eric Legrain a également contribué à deux œuvres permanentes sur notre commune : la sculpture inaugurée en 2013 sur le thème de la source de l'Ourthe avec Winny Tewes, artiste bien connu de Brisy, et a également participé à la réflexion relative à la création de la sculpture en bois et en métal inaugurée en 2009 sur la place de la gare à Gouvy.

En septembre 2021, le chemin de croix réalisé par ses soins a été exposé dans le cadre des Journées du Patrimoine dans l'église Sainte-Agathe à Ourthe.

Plus récemment encore, en avril 2022, cet artiste a exposé au château de Gouvy, dans le cadre de l'exposition « Annelies Van Herk ». A cette occasion, Eric Legrain s'est inspiré d'une œuvre d'Annelies pour réaliser un triptyque en acrylique. Lors de l'une de vos visites au château, vous pourrez encore admirer cette œuvre qui a trouvé sa place dans la salle des mariages, l'artiste l'ayant gracieusement offerte à la commune ! Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons de s'épanouir encore et encore dans son travail, lequel s'inspire aujourd'hui de la thématique du climat !

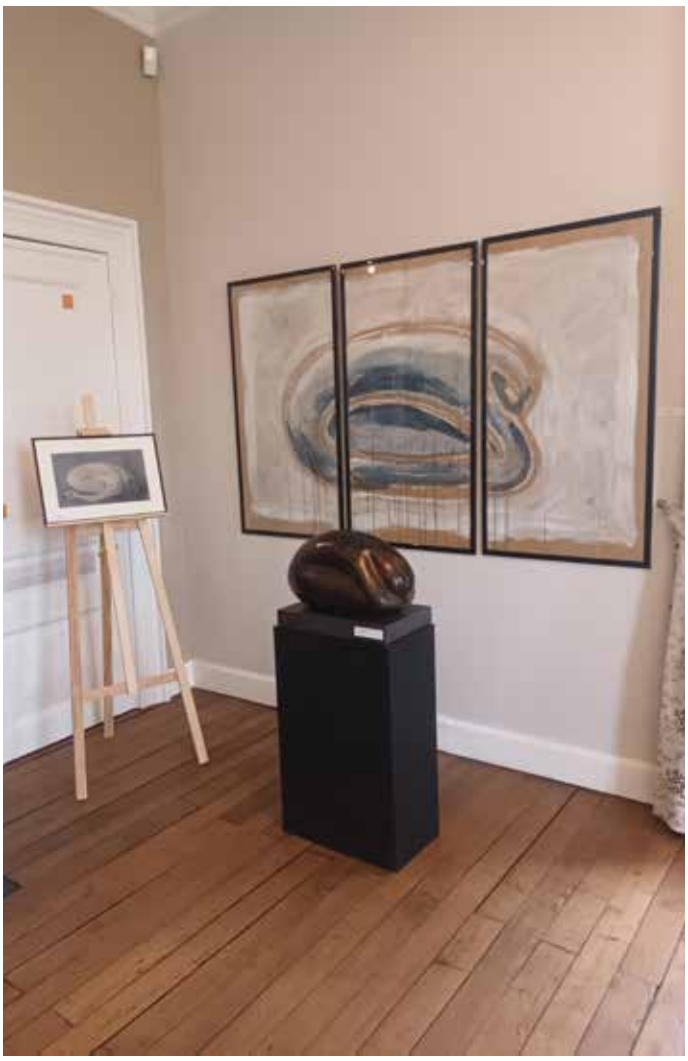

BIBLIOTHÈQUE

Horaire d'ouverture : Mercredi 15h à 18h30 - Jeudi 10h à 12h - Vendredi 15h30 à 18h30 - Samedi 10h à 12h30.

La bibliothèque sera fermée du mercredi 28/12 au samedi 31/12 inclus.

« Dans toute bibliothèque patiente un livre qui ouvre la porte du voyage. » Sandra Dulier

Infos : 12, rue d'Houffalize 6670 Gouvy - 080/400302
0493/09.91.92 - jacqueline.gregoire@gouvy.be

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY A RÉOUVERT SES PORTES !

Vous avez besoin d'aide avec votre ordinateur, votre smartphone, votre tablette ou votre appareil photo/vidéo ?

Vous voulez apprendre à utiliser des applications et naviguer sur le web en toute sécurité ?

L'EPN est là pour vous aider au Château de Gouvy !

Toutes les questions relatives à la technologie et au numérique peuvent y trouver une réponse !

NOUVEAUX HORAIRES EN ACCÈS LIBRE

Mardi : 09h00-12h00.

Mercredi : 16h30-18h30.

Jeudi : 13h00-18h00.

N'hésitez pas à nous contacter pour un RDV privé en dehors de ces heures !

ANIMATIONS/ATELIERS À VENIR

Date	Thème	Heure de début	Durée	Prix (nombre de cases de 0,75€ d'une carte EPN)	Tranche d'âge
mercredi 11 janvier	Programmation	13h	3h	4	8-12 ans
mercredi 18 janvier	Photographie : Les bases	18h30	2h	4	25-99 ans
mercredi 25 janvier	Programmation	13h	3h	4	8-12 ans
mardi 31 janvier	Photographie : Les bases	18h30	2h	4	16-25 ans
mercredi 8 février	Programmation	13h	3h	4	8-12 ans
lundi 20 février	Robotique	13h	4h	8	8-12 ans
mardi 21 février	Robotique	13h	4h	8	8-12 ans
mercredi 22 février	Programmation	13h	3h	4	8-12 ans
vendredi 24 février	Robotique	13h	3h	6	10-14 ans
lundi 27 février	Robotique	13h	3h	6	10-14 ans
mercredi 8 mars	Programmation	13h	3h	4	8-12 ans
mardi 14 mars	Smartphones : Les bases	18h30	2h	4	25-99 ans
mercredi 22 mars	Programmation	13h	3h	4	8-12 ans
mardi 28 mars	Smartphones : Les bases	18h30	2h	4	25-99 ans

TARIF FRÉQUENTATION

L'accès à l'EPN se fait sur base d'une carte prépayée de 15€ qui doit être commandée via versement bancaire au numéro **BE91 0910 0955 9276** (Administration communale) avec la communication : **EPN +NOM et PRENOM** de la personne qui utilisera la carte.

½ heure d'accès = 1/20ème de la carte prépayée.

Infos : Château de Gouvy - Rue d'Houffalize 12
0493/09.91.39 - epn@gouvy.be

APPEL AUX ARTISTES

1ÈRE BIENNALE DES ARTS DE GOUVY 2023

Vous êtes artiste ou artisan gouvion, professionnel ou amateur, et vous souhaitez partager votre talent dans le cadre d'un événement artistique
ou
vous êtes une entreprise ou un particulier,
cet appel est pour vous !

CONCEPT
UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX ARTISTES DE GOUVY

A l'automne 2023 se tiendra la 1ere BIENNALE des ARTS de Gouvy développée par le service culturel communal. L'idée est de promouvoir l'art et les artistes connus et moins connus de la commune.

Cet événement rassemblera artistes et artisans, professionnels et amateurs : peintres, sculpteurs, graveurs, céramistes, designers, ébénistes, créateurs inventifs de tous horizons…

ETENDRE L'ART A LA VIE LOCALE

Le cœur de l'exposition thématique sera visible au château de Gouvy, mais ça ne s'arrête pas là. La BIENNALE des ARTS a pour objectif le partage et la créativité sous toutes ses formes et souhaite faire participer des intervenants locaux. C'est pourquoi, les ateliers des exposants qui le souhaitent seront intégrés au programme des visites.

Les entreprises et les particuliers seront également mis à contribution en ouvrant leur porte à des exposants qui n'ont pas d'atelier ou pour des activités renouant avec les savoir-faire artistiques et/ou artisanaux.

COMMENT PARTICIPER ?
UNE THEMATIQUE EVOCATRICE DE NOTRE BELLE REGION

Pour cette première édition, le thème choisi est « LE BOIS ».
Que le bois soit support d'une création, matériau principal ou secondaire, sujet ou encore source d'inspiration… qu'il ouvre le regard sur l'industrialisation, les machines, l'environnement, le climat : les possibilités sont sans limite.

Alors que votre approche soit écologique, poétique, subversive ou utopiste, revisitez ce thème avec votre regard afin de donner au public l'occasion de vivre une expérience artistique hors-norme.

Nous proposons aux intéressés de concevoir des œuvres inédites sur cette thématique commune qui seront exposées au château de Gouvy.

EN SAVOIR PLUS
DES PRIX DÉCERNÉS AUX ARTISTES

En plus d'offrir un espace d'exposition entièrement gratuit, la BIENNALE des ARTS de GOUVY souhaite promouvoir et soutenir les artistes en décernant différents prix concrets et attractifs
.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER

ARTISTES

Demandez
le formulaire d'inscription

ENTREPRISES ET PARTICULIERS

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez soutenir matériellement ou financièrement la BIENNALE des ARTS de Gouvy, meubler l'espace d'exposition ou proposer un espace d'exposition, une animation dans vos locaux… ?
Vous disposez d'un espace propice d'exposition pour les artistes ?

Contactez :
AVANT LE 3 FEVRIER 2023
Dorina Muntean
Tél : 080 29 29 45 - email : dorina.muntean@gouvy.be

TOURISME

LE SYNDICAT D'INITIATIVE, C'EST POUR LES TOURISTES... MAIS PAS SEULEMENT !

Les projets, réalisations et manifestations du Syndicat d'initiative de Gouvy sont, comme beaucoup le pensent, à destination des touristes de notre commune mais ce n'est pas uniquement le cas. Ils sont également à destination des habitants.

Mise en place de nouvelles balades spécifiques, entretien, création de nouveaux projets, marché de Savoir-Faire, marché de Noël, informations... nous avons de nombreuses idées dans nos cartons.

DÉSIREUX DE NOUS SOUTENIR DANS LA RÉALISATION DE NOS PROJETS ?

Vous êtes citoyen et souhaitez devenir « Membre sympathisant du S.I » : la cotisation est de 10€ par an.

Vous êtes opérateur touristique (propriétaire d'un logement touristique, d'une établissement HoReCa ou d'une attraction touristique) sur le territoire de la commune de Gouvy et vous souhaitez soutenir le S.I : la cotisation est de 25€ par an.

La cotisation peut être versée sur le compte **BE69 6528 5551 0578** avec en **communication** : Cotisation 2023 – Nom Prénom.

Ces cotisations offrent différents avantages. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Syndicat d'Initiative ou à passer nous rendre visite au bureau d'accueil, nous vous accueillerons avec plaisir.

Horaire d'ouverture du bureau : du mardi au samedi, de 10h à 16h - Fermé le dimanche et le lundi.

Infos : Syndicat d'Initiative de Gouvy - Rue de la Gare, 31
080/51.01.80 – tourisme.gouvy@gmail.com

LES ACTUS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE – HIVER 2022-2023

Une année se termine et c'est le moment de jeter un regard dans le rétroviseur. Entre contrecoups de la pandémie et crise énergétique, ce n'est pas simple pour certains opérateurs. Alors prenons ici le parti de regarder un instant le côté positif de cette année touristique. Dans chacune de nos communes, les organisations festives, sportives et culturelles ont repris, pour le bonheur des petits et des grands. Les touristes belges et étrangers ont retrouvé le chemin de nos attractions et de nos hébergements, on ne peut que s'en réjouir !

En 2023, nous poursuivrons notre mission de promotion du tourisme, grâce à nos traditionnels outils : le site web, nos réseaux sociaux, nos brochures, et aussi et surtout nos équipes à votre service toute l'année dans les syndicats d'initiative, office communal du tourisme et maison du tourisme. Des personnes dynamiques, qui collaborent toujours mieux entre elles et travaillent souvent dans l'ombre pour offrir à la Haute Ardenne un accueil de qualité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, opérateurs touristiques, commerçants, artisans, producteurs locaux, ouvriers communaux, rangers, responsables d'associations, qui animez et embellissez nos villages chaque jour une excellente année 2023 !

Sylvie, Viviane, Sylvanie, Evie, Michelle, Justine, Christelle, Olivier, Violette, Elora, Florence, Pascal, Olivier

Maison du Tourisme Haute Ardenne
Gouvy · Lierneux · Trois-Ponts · Vielsalm

Infos : www.haute-ardenne.be – 080/21.50.52

NATURE - ENVIRONNEMENT

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS – CONCOURS DE DESSIN

En mai dernier, le Conseil communal des enfants organisait un concours de dessin à destination de leurs camarades. L'objectif était de créer un dessin/collage de sensibilisation au respect de la nature.

Fin mai, les petits conseillers communaux ont procédé au vote parmi les 31 œuvres reçues.

Voici les 4 dessins qui ont été sélectionnés.

Les dessins ont ensuite été présentés au groupe de travail « propreté » de notre commune composé de citoyens.

Ils seront reproduits pour être affichés dans divers endroits stratégiques de notre commune.

Aussi, sur proposition du GT « propreté », les petits conseillers souhaitent proposer aux habitants de notre commune de pouvoir afficher l'un des dessins à leur fenêtre, ou à un autre endroit visible de leur propriété, afin de sensibiliser les passants au respect de notre environnement.

Vous souhaitez recevoir un dessin afin de l'afficher chez vous ? N'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous le fassions parvenir !

Félicitations à tous les participants et aux lauréats :

- Perrine de l'école de Gouvy ;
- les M3 de l'école de Cherain ;
- Marion de l'école de Gouvy ;
- Axel et Samuel de l'école de Gouvy.

PARTICIPEZ AU GRAND NETTOYAGE QUI SE TIENDRA LES 23, 24, 25 ET 26 MARS 2023 !

INSCRIVEZ-VOUS.

Comme chaque année et grâce à vous, la Commune de Gouvy participera au grand nettoyage de Printemps 2023.

Une promenade utile, en famille, entre ami(e)s...

Gants de travail, gilets fluorescents, sacs-poubelles vous seront procurés sur inscription.

Sécurité et prudence sont primordiales !

COMITÉ DE VILLAGE OU ASSOCIATIONS ?

Confirmez-nous ou non votre participation à cette opération par mail ou téléphone auprès de Steve Thiry pour le **lundi 6 mars 2023 au plus tard**, en nous donnant le jour, l'heure et lieu de rassemblement.

Nous vous ferons suivre les informations d'inscription sur le site BeWapp, les aides visuelles pour la promotion de cet évènement et les autres informations utiles.

CITOYEN.NE.S ?

Contactez un des responsables pour obtenir le matériel, lui communiquer les endroits où vous effectuerez le ramassage et savoir où vous pourrez déposer vos sacs de déchets.

Avec le soutien de la commune, chaque responsable de village ou d'association invitera les participants à **partager une collation** pour terminer l'activité et les remercier.

Les sacs de déchets seront enlevés par les services communaux.

Merci d'avance à tous pour votre engagement !

Inscription et infos : Steve THIRY - steve.thiry@gouvy.be
080/29.29.23

INFORMATION « CLÔTURES » À DESTINATION DES AGRICULTEURS

Depuis le 01/01/2015, toutes les terres servant de pâtures au bétail le long des CE navigables doivent être clôturées.

Au **1er janvier 2023**, toutes les terres servant de pâture au bétail **le long des cours d'eau non navigables** (1ère, 2ème ou 3ème catégorie dont les gestionnaires sont respectivement la Région wallonne, les provinces et les communes) devront être clôturées. Seuls les cours d'eau non classés échappent à cette obligation, sauf si le cours d'eau se trouve en zone de baignade ou en amont de celle-ci (obligation depuis le 31/03/2014).

« Art. D. 42/1. Les terres situées en bordure d'un cours d'eau non navigable à ciel ouvert et servant de pâture, sont clôturées au plus tard le 1er janvier 2023 de manière à empêcher toute l'année l'accès du bétail au cours d'eau.

La partie de la clôture située en bordure du cours d'eau se trouve à une distance minimale d'un mètre mesurée à partir de la crête de berge du cours d'eau vers l'intérieur des terres. Par dérogation, cette distance minimale est de 0,75 mètre pour les clôtures placées avant le 1er avril 2014.

Lorsqu'un passage à pied sec est impossible dans ou à proximité immédiate des pâtures situées de part et d'autre du cours d'eau, des barrières peuvent être installées dans les clôtures situées en bordure de ce cours d'eau afin de permettre une traversée à gué. Ces barrières peuvent être ouvertes le temps nécessaire à la traversée du cours d'eau. Le pâturage est organisé de manière à réduire la fréquence et le nombre de traversées.

La clôture ne crée pas une entrave au passage du matériel utilisé pour l'exécution des travaux d'entretien ou de petite réparation aux cours d'eau.

Le Gouvernement peut accorder une dérogation à cette obligation uniquement pour les terres faisant l'objet d'un pâturage très extensif favorable à la biodiversité. »

La clôture doit se trouver à une distance minimale de 1m, mesuré à partir de la crête de berge du cours d'eau. Pour les clôtures placées avant le 1er avril 2014, cette distance minimale est de 0,75 m.

POURQUOI EMPÊCHER L'ACCÈS DU BÉTAIL AUX COURS D'EAU ?

Lorsque le bétail a accès aux cours d'eau, celui-ci entraîne certaines détériorations. Tout d'abord, le piétinement détruit la végétation des berges et cause l'érosion des berges. Le piétinement des berges emporte également la terre dans les cours d'eau, ce qui pourrait colmater le fond. Enfin, l'accès du bétail au cours d'eau dégrade la qualité physico-chimique (augmentation de l'azote et du phosphore) et bactériologique de l'eau à cause des déjections. Cela augmente les risques de transmissions d'infections et des parasites aux animaux et nuit à l'écosystème aquatique ! En empêchant le bétail d'accéder aux cours d'eau, on assure donc une meilleure qualité de l'eau à tous les utilisateurs et à l'écosystème aquatique.

TECHNIQUES D'ABREUVEMENT ALTERNATIVES

Des techniques alternatives d'abreuvement existent ! Vous pourrez ainsi installer un abreuvoir gravitaire, une pompe à museau, un abreuvoir couplé à une éolienne ou à une pompe solaire, un bélier hydraulique ou une pompe rotative,... L'aménagement d'un point d'abreuvement permet que l'eau consommée par les animaux soit de meilleure qualité et que les risques sanitaires soient diminués tout en préservant le cours d'eau.

Petit rappel pour terminer, toute prise d'eau dans un cours d'eau est soumise à autorisation du gestionnaire du cours d'eau !

ACTION INVENTORI'HAIE

Depuis quelques années, les plantations d'arbres et arbustes hors forêt vont bon train, boostées par le projet « Yes, we plant » de la ministre de l'environnement, mais également par les nombreuses initiatives locales et citoyennes. En effet, plus les changements environnementaux (notamment liés aux changements climatiques) se font sentir, plus l'arbre et les services écosystémiques qu'il rend semblent importants. Malheureusement, face à cet engouement, l'approvisionnement en plants peine à suivre. Cela s'explique, entre autre, par le fait que la récolte des graines nécessaires pour faire pousser les plants est difficile, notamment parce que la ressource est très dispersée sur le territoire.

Face à cette difficulté, l'AWAF asbl, l'asbl centre de Michamps et le Comptoir Forestier lancent un projet qui ambitionne d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels hors forêt (haies, arbres isolées...) d'espèces ligneuses indigènes : l'action « Inventori'haie ».

Cette action a pour but de permettre à tous les naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire de nous signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes d'un point de vue de la production de graines. Cette signalisation se fait très facilement en ligne sur un site appelé « observations.be », accessible via la page internet du programme « Yes, we plant ». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes (espèces présentes, signes de taille...) ainsi que des photos. Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères (espèces indigènes, formations - haies, buissons, lisières... - anciennes et peu taillées...). Ceux-ci sont détaillés dans un court document disponible sur le site.

A vous, promeneurs et amoureux de votre commune de nous signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire !

Infos :

- AWAF asbl - Géraud de Streel - Rue de la Charmille 16 à 4577 Strée (Modave) - +32 492/39.37.18 https://www.awaf.be
- Centre de Michamps asbl - Florentin Reginster - Horritine 1 B-6600 Michamps (Bastogne) - +32 484 /81.33.59 https://centredemichamps.be

MOBILITÉ

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET DE LA MOBILITÉ.

Le dimanche 18 septembre, le Plan de Cohésion Sociale, en partenariat avec le service mobilité de la commune de Gouvy, organisait la première journée des associations et de la mobilité à Ourthe.

Du côté des associations, cette journée était l'occasion, pour une vingtaine d'entre elles, de promouvoir leurs activités auprès des visiteurs, d'éventuellement recruter de nouveaux membres/partenaires, mais aussi tout simplement de se faire connaitre et de renforcer les liens entre groupements. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très vaste sur le territoire communal et il semblait important, au travers de cette action, de le soutenir, le visibiliser et le renforcer !

Du côté mobilité, les visiteurs avaient l'occasion de tester gratuitement des vélos, trottinettes et même un buggy PMR électriques. Les enfants n'étaient pas en reste avec un parcours VTT. Deux représentants de la zone de police étaient également présents pour sensibiliser les visiteurs et les tenir informés des nouvelles règlementations.

La journée s'est clôturée par un concert du cours d'ensemble de l'Académie de musique suivi par le jeune groupe local « The Sagouins ».

Merci à tous les participants et partenaires qui ont, de près ou de loin, permis l'organisation et le bon déroulement de cette journée.

SPORT

MÉRITE SPORTIF 2022 – APPEL À CANDIDATURES !

Dans le but d'encourager la pratique sportive, la Commune de Gouvy lance son appel annuel aux candidatures pour le « Trophée du Mérite sportif », pour une performance accomplie durant l'année 2022.

Toute personne ou toute équipe peut être candidate au mérite sportif à la condition d'être respectivement domiciliée sur la commune de Gouvy ou active sur le territoire de la commune de Gouvy et avoir remis un rapport d'activité.

Les candidatures sont à rentrer via le formulaire type disponible sur le site internet pour le 15 février 2023 : https://www.gouvy.be/loisirs/sports.

Contact et envoi des candidatures :

Bernard LEBRUN, échevin des sports
bernard.lebrun@gouvy.be
Administration Communale, Bovigny 59, 6671 GOUVY

ENERGIE

Libramont
Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
http://energie.wallonie.be

Permanences décentralisées sur rendez-vous :
Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2ème mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4ème jeudi (13h30-16h)
Bièvre : 4ème jeudi (9h-12h)

Le Guichet Energie est accessible à Libramont les matins (mardi-vendredi) sans rendez-vous et les après-midis sur rendez-vous. Les permanences décentralisées (liste en haut à droite) continuent sur rendez-vous.

Les avantages du compteur à double flux (communicant/intelligent)

1. Profitez toujours du mécanisme de compensation

Si votre installation photovoltaïque a été mise en service avant 2024, vous continuez à bénéficier de la compensation entre les prélèvements et les injections sur le réseau, quel que soit le type de compteur, jusqu'en 2030. Cela revient à ce que vous puissiez déduire de vos prélèvements sur une période donnée (généralement 1 an) l'énergie injectée sur le réseau durant la même période. Ceci, malgré que vos consommations (= prélèvements) et injections aient eu lieu à des moments différents.

- ➔ Compteur classique : le disque et les roulettes tournent dans les 2 sens (à l'endroit pour la consommation et à l'envers pour l'injection)
- ➔ Compteur double flux : les compteurs digitaux comptent distinctement les injections et les prélèvements. La compensation s'effectue en soustrayant l'injection du prélèvement.

2. Une redevance prosumer proportionnelle ou forfaitaire

Le tarif prosumer a été mis en place pour que les propriétaires de petites installations de production d'électricité (photovoltaïque, petit éolien…) participent aux coûts d'utilisation du réseau.
Grâce au compteur double flux, vous bénéficiez de l'un des tarifs prosumer suivants jusqu'en 2024 :

- montant forfaitaire calculé sur base de la puissance de l'installation, ou
- montant proportionnel qui est calculé en fonction de l'électricité que vous prélevez effectivement du réseau (lorsque vous ne produisez pas d'électricité simultanément).

NB : lorsque vous consommez en temps réel l'électricité que vous produisez (= autoconsommation) vous n'utilisez pas le réseau.

3. Facilitez-vous la vie !

Le relevé des index se fait à distance. Cela vous évite certaines démarches ainsi que d'éventuelles erreurs de lecture.

4. Améliorez la connaissance du réseau (enjeu sociétal)

Grâce au déploiement des compteurs double flux, les gestionnaires de réseau et de distribution (GRD) auront une meilleure connaissance du réseau électrique. Ils pourront améliorer la gestion ders déséquilibres entre injection/prélèvement, renforcer la capacité des raccordements et anticiper les dysfonctionnements, le cas échéant. Cela est bénéfique pour tous les utilisateurs du réseau !

Prime pour les clients résidentiels : La Wallonie a créé une prime à destination des clients résidentiels (prosumers ou non) qui décident de se munir d'un compteur à double flux, qu'il soit intelligent ou communicant. La prime équivaut au montant facturé pour le remplacement du compteur et est octroyée via les GRD jusqu'au 31/12/2023.

ASSOCIATIONS

ACCOMPAGNEMENT SALM-OURTHE

L'équipe locale en soins palliatifs « ASO » vous invite cordialement à son souper annuel le samedi 28 janvier 2023 à 19h à la salle « Chez Nous » à Gouvy (Avenue Noël)

Au menu:

- les bulles ASO
- La demi- truite fumée et son accompagnement
- Le rôti archiduc, ses légumes d'hiver et son gratin dauphinois
- le gâteau glacé aux biscuits «Bastogne»
- Le café

Prix du menu adulte : 22 euros

pour les enfants de moins de 12 ans : 9 euros

Inscriptions jusqu'au lundi 23 janvier chez :
Gennen Dominique : 0496/391416
Winand-Monfort Odette : 080/517676
Poncelet Guy : 061/289023
N° de compte: BE50068213709518

L'équipe en SP « ASO » est un service pluridisciplinaire gratuit au service de patients en fin de vie ou atteints d'une pathologie grave. Elle est composée d'une infirmière et de volontaires formées en soins palliatifs.

Le n° de contact de l'infirmière est le 0478/31.94.02. Celle-ci intervient toujours avec l'accord préalable du médecin traitant. Elle soutient le patient et ses proches, veille au confort du patient et travaille en collaboration avec tous les autres intervenants.

Les soins palliatifs ne prétendent pas être la recette «miracle» pour une « belle » mort mais sont un moyen de traverser le chemin de la fin de vie de façon un peu plus sereine.

Infos :
23 Rue Sainte marie 6690 Salmchâteau
0496/39.14.16 - 080/21.53.36 - dominique6690@gmail.com

LE PRIX CAMILLE SCHMIT DÉCERNÉ À L'HARMONIE !

Petit retour en arrière : en 2019, l'harmonie St-Aubin de Gouvy a fêté son 30ème anniversaire. A cette occasion, de nombreuses manifestations et animations avaient été organisées (festival musical, concerts, animations de village, etc). Afin de saluer et d'encourager ce dynamisme, la FMLB (Fédération musicale du Luxembourg Belge), nous a décerné, avec un peu de retard, covid oblige, le prix Camille Schmit en 2022 !

Parmi les quelques 60 sociétés musicales de la province, c'est l'harmonie de Gouvy qui a été choisie ! Rappelons que le Prix Camille Schmit a été créé il y a 40 ans pour encourager et récompenser une société musicale méritante.

L'harmonie est aujourd'hui composée de 26 membres. Chaque année, nous assurons plusieurs concerts et différentes animations (kermesse et marché de Noël de Gouvy, Fiesta Lupulus, animation des rues d'Houffalize...). Mais l'harmonie, c'est aussi un groupe jeune et motivé contribuant à dynamiser la vie culturelle et récréative de Gouvy au travers de nombreuses activités :

quizz musical, tournoi de whist, dîner choucroute etc.

Notre directeur musical, Marc Legros, professeur à l'académie de musique de Malmedy, nous partage sa passion de la musique et fait évoluer le groupe qualitativement, avec pédagogie et dans une bonne humeur contagieuse.

Nous sommes toujours désireux d'accueillir de nouveaux musiciens. Toute personne ayant une maîtrise minimum de son instrument est la bienvenue. Nos répétitions ont lieu le vendredi soir, de 20h à 22h dans notre local à Gouvy (rue d'Houffalize, en dessous du club de pétanque).

Nous prêtons aussi des instruments sur demande.

Intéressé-e ? N'hésitez pas à nous contacter.

Notre prochain concert aura lieu le samedi 25 mars à 20h à la salle Chez Nous à Gouvy. Invitation cordiale à toutes et tous pour découvrir ou redécouvrir l'harmonie.

Contact : M. Noirhomme (président) : 0483/63.52.72 JN Burnotte (secrétaire) : 0495/53.05.10 - K. Hampert (trésorière) : +352.621/96.17.64.

GOUVY LE 11/11/2022

PEUT-ÊTRE UN REGAIN DE PATRIOTISME !

Est-ce dû à la pandémie que nous avons vécue pendant 2 ans ?

Est-ce dû à la guerre en Ukraine ou à une menace sur l'Europe et le monde entier !

Ce 11 novembre, après un dépôt de fleurs au monument à Ourthe, une très nombreuse assistance (dont 12 porte-drapeaux) participait à la messe célébrée par l'abbé Kenneth en l'église de Gouvy.

Dans son discours, Madame la Bourgmestre V. Léonard évoqua la paix en Belgique et dans le monde. Elle a aussi évoqué l'incertitude et l'inquiétude qui épuisent ces pays en guerre et tous les pays voisins. Pour contrer ces difficultés, nous sommes invités à une plus grande solidarité. Elle souligna et mis en évidence la présence des enseignants et une délégation du conseil communal des enfants qui se veulent la continuation du devoir de mémoire. Bel exemple de patriotisme pour les jeunes.

Après le dépôt de fleurs au monument par Madame la Bourgmestre et le Président de la FNC Gouvy, Monsieur Vranckx, une quarantaine d'enfants entonnèrent la Brabançonne et l'hymne européen dans le respect de toute l'assemblée, sous la houlette de Thérèse Noerdinger, Isabelle Tourteau et le trompettiste Christophe Noerdinger.

Un diner copieux agrémenta l'après-cérémonie regroupant 92 membres de la FNC dont Camille Cherain (102 ans) et Jean Hubert (100 ans le 28/03/23). A noter que la section de Gouvy compte 167 membres, ce qui est dû à la volonté de recrutement de notre cheville ouvrière Albert !

En fonction des évènements que nous vivons non loin de nous, je voudrais vous sensibiliser à quelques réflexions.

En 1918, nos aînés très éprouvés ont dit « Plus jamais ça » mais la 2ème guerre mondiale est arrivée en 1940 et à l'heure actuelle, nous ne sommes pas loin d'un retour ! Que Dieu nous en préserve !

« Il faut toujours avoir le courage de ses propres idées et ne pas craindre les conséquences parce que l'homme est libre uniquement quand il peut exprimer sa propre pensée, sans se plier aux conditionnements ». - « Méfions-nous de ceux qui se laissent séduire par les régimes forts et sont prêts à brader nos valeurs pour une paix factice ». - « Méfions-nous de tous ceux pour qui la division est une méthode et le repli sur soi leur idéal ». - « Méfions-nous de ceux qui flattent les rancunes, cultivent les mensonges et entretiennent les haines » - « Le courage doit être enseigné à notre jeunesse ». – « La rigueur doit être enseignée à nos aînés afin qu'ils la répercutent à leurs enfants et leurs petits-enfants ». – « L'Occident va peut-être décliner par l'absence de courage, espérons le contraire ! » - « Le courage, le respect, l'effort, la rigueur doivent revenir au premier plan, soutenus par nos élites ». – « Ayons un sentiment national. Nous devons nous préparer à payer le prix de la liberté : économie, effort, sensibilisation ». – « La fin de l'abondance, notre liberté ont un coût qui peut exiger des sacrifices ».

En conclusion : la vraie liberté est de dire la vérité et d'être loyal.

Pour le comité de la FNC, section de Gouvy.

Luc Hermans

Photos de Grégory DUBRU

SOCIAL

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
OPÉRATION ARC EN CIEL 2023 – SAVE THE DATE !

Chers citoyens de la commune de Gouvy,

Nous avons besoin de votre aide ! Cette année encore, le Conseil Communal des Enfants a souhaité répondre à l'appel de l'opération Arc-en-Ciel. Pour ceux qui ne connaissent pas cette organisation, il s'agit d'une grande récolte de vivres non périssables à destination d'associations en charge d'enfants en difficulté.

Grâce à ces vivres, ces associations peuvent faire des économies dans leurs dépenses. Ces économies peuvent alors les aider à organiser des vacances pour leurs jeunes.

Cette année, le Conseil Communal des Enfants a choisi d'organiser une récolte de vivres sur la commune de Gouvy la semaine **du 13 au 17 mars 2023.** Des sacs seront distribués aux enfants dans les écoles. Chaque enfant aura également la possibilité de donner des sachets de récolte à son entourage.

Vous n'avez pas reçu de sac, mais souhaitez faire un don ? Pas de souci, une sac ou une caisse en carton de la maison peut très bien faire l'affaire !

Chaque jour de la semaine, il vous sera possible de déposer votre sachet de vivre dans une des 6 écoles de la commune (en dehors des heures de cours). Pour les personnes qui n'ont pas/plus d'enfant scolarisé dans une des 6 écoles de Gouvy, mais qui souhaiteraient participer, une permanence sera organisée le mercredi 15 mars 2022 de **17h à 19h** au château de Gouvy. N'hésitez-pas à venir pousser la porte !

En espérant que vous serez nombreux à nous soutenir dans notre projet solidaire, nous vous remercions déjà pour votre générosité !

Les Petits Conseillers

Contacts : Laura : 0499/35.54.67 - laura.gresse@gouvy.be
Morgane : 0496/56.18.95 - enfance@gouvy.be

L'OAFL RECRUTE DES AIDES FAMILIALES

OAFL
AU SERVICE DE VOTRE AUTONOMIE

Vous aimez rencontrer des gens, prendre soin des autres, vous sentir utile ? Vous êtes une personne de confiance et rassurante ? Il y a plein de personnes qui ont besoin de vous !

Devenez AIDE FAMILIALE à l'OAFL !

- Vous accompagnez les personnes pour : la préparation des repas, les tâches ménagères, les courses, les déplacements à l'extérieur...
- Vous offrez une assistance lors de la toilette, vous sécurisez les déplacements, vous veillez à la bonne prise de médicaments.
- Vous prenez soin de nos ainés et créez une relation de confiance avec eux.
- Vous assurez le relais avec les aidants proches.

Vos avantages :
- Un emploi près de chez vous.
- Des horaires flexibles conciliables avec une vie de famille.
- De nombreux avantages extra légaux (chèques cadeaux, congés supplémentaires...)
- CDD dans un premier temps avec CDI à terme.

Envoyez votre candidature à :
Pascale MONFORT - Responsable opérationnelle
par mail : PMonfort@oafl.be
ou par courrier : OAFL, Route Nationale 4, 21 - 6951 Bande

www.oafl.be

punch +32(0)84 31 17 17

CAMPAGNE D'ILES DE PAIX, LES 13, 14 ET 15 JANVIER 2023.

SEMONS L'ENVIE D'AGIR.

Le grand mouvement citoyen d' Iles de Paix se mobilisera les 13, 14 et 15 janvier prochains. Agriculteurs, agricultrices, citoyens, citoyennes, profs, élèves et politiques : ensemble, faisons bouger les choses et soutenons le droit à l'alimentation ! Nos destins sont connectés !

Aujourd'hui plus que jamais, notre action collective est indispensable. Alors que manger à sa faim est un droit, une personne sur neuf dans le monde souffre toujours de la faim. Une érosion sans précédent de la biodiversité est en cours et des changements climatiques aux conséquences humaines importantes, surtout dans les pays du Sud, sont annoncés.

C'est dans ce contexte que nous travaillons avec des milliers de familles paysannes d'Afrique et d'Amérique latine afin de construire, avec elles, une agriculture plus durable, plus juste et plus résiliente.

Iles de Paix

UN CHANGEMENT S'IMPOSE. SOUTENEZ ILES DE PAIX ET LE DROIT À L'ALIMENTATION !

Vivre de sa terre est une force. Iles de Paix agit pour faire respecter les droits des agriculteurs et le droit à l'alimentation, partout dans le monde. L'argent récolté au cours de cette 53ème campagne financera de nombreux projets d'agriculture familiale au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie. En Belgique, 22.000 élèves de l'école primaire et secondaire seront en parallèle sensibilisés à l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire.

Rejoignez le mouvement !

Partout en Wallonie et à Bruxelles, vous pourrez vous joindre à ce grand élan solidaire en devenant bénévole ou en soutenant les volontaires que vous croiserez les 13, 14 et 15 janvier 2023.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE CAMPAGNE ?

Soutenez nos bénévoles les 13, 14 et 15 janvier 2023.

Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons. Faites un don sur www.ilesdepaix.org ou via BE97 0000 0000 4949. Devenez bénévole sur www.ilesdepaix.org ou au 085/23.02.54.

ILES DE PAIX, C'EST TOI, MOI, ELLE, LUI, ELLES, EUX... EN UN MOT : NOUS !

Bénévoles, donateurs, agriculteurs, partenaires, experts, politiques, enseignants... nous formons tous une chaîne humaine reliant l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe.

Rejoignez le mouvement !

DEVENEZ VOLONTAIRE POUR LES CÉRÉMONIES LAÏQUES ET NON CONFESSIONNELLES.

Tout au long de l'année, les équipes du Centre d'Action Laïque de la province de Luxembourg (CAL/Luxembourg asbl) et du Service Laïque d'aide aux Personnes composée de délégués et de volontaires accompagnent les couples et les familles dans l'organisation de cérémonies laïques et non confessionnelles de parrainage, de mariage et de funérailles.

Vous partagez les valeurs du mouvement laïque ? Vous avez du temps libre, le sens de l'écoute et appréciez les contacts humains ?

Face aux demandes qui ne cessent d'augmenter, le CAL/Luxembourg recherche des personnes prêtes à consacrer un peu de leur temps pour réaliser ces cérémonies et rejoindre son équipe de volontaires active sur tout le territoire de la province de Luxembourg.

En tant qu'officiant·e laïque, vous accompagnez les couples (hétérosexuels et homosexuels) et les familles dans la préparation d'une cérémonie unique et personnalisée. Pour mener à bien cet accompagnement, le CAL/Luxembourg vous offre des formations appropriées, un encadrement professionnel, des rencontres d'échanges d'expériences, une équipe dynamique et motivée, un soutien logistique, le remboursement des frais de déplacement et, enfin, une assurance.

Infos : Isabelle RENSON, coordinatrice de projets 0497/08.20.00 et Anne-Lise PAJOT, animatrice courrier@cal-luxembourg.be - 061/22.50.60.

AÎNÉS

DES NOUVELLES D'ENEO !

SALON DES ASSOCIATIONS

La devise de certains sportifs est toujours plus vite, toujours plus haut...

Pour nous, les membres de sport senior, ce sera à coup sûr différent : toujours là !

Ce 18 septembre, la commune de Gouvy a organisé le salon des associations. Comme promis, nous y étions !

C'était une vitrine pour faire connaître nos clubs, nos activités et pour Bernadette ses gaufres aux pommes de terre.

Durant l'après-midi, l'équipe s'est relayée pour tenir le stand et a participé à la gestion de la fête, grand merci à toutes et tous ces bénévoles.

Ce fut un plaisir de donner des renseignements concernant les différents clubs, commenter les photos, distribuer les flyers et... déguster les gaufres de Bernadette.

Le panneau met en évidence l'intérêt que nous portons à l'environnement.

NOUVEAU PROJET À GOUVY : UN CLUB DE SCRABBLE !

Dès janvier 2023, un club de SCRABBLE vous sera proposé.

Il se déroulera tous les 15 jours et durera plus ou moins 2 heures.

C'est ainsi qu'en toute convivialité, nous jouerons ensemble au scrabble dans le local du CPAS de Gouvy, Route d'Ourthe, 12 A à 6670 Gouvy.

Infos : Bernadette Poncelet - 0491/91.37.15
bernadetteponcelet@gmail.com.

LE SAMEDI 12 NOVEMBRE RENDEZ-VOUS AU HALL OMNISPORT DE LIERNEUX

Les pinsons baladeurs qui comptent actuellement plus ou moins 80 membres, sont très heureux d'avoir reçu le prix du mérite sportif du « collectif » décerné par un jury et l'échevine des sports de l'administration communale de Lierneux. Nous sommes ex-aequo avec le vélo club « Haute-Ardenne ».

C'est une belle reconnaissance pour notre comité en fonction depuis 14 ans et pour le cercle qui existait déjà depuis 17 ans.

Le cercle des pinsons marche tous les 15 jours avec une moyenne de plus ou moins 5 km en deux heures, balade dirigée par des guides qui varient et connaissent la région.

Notre souhait, c'est de rester en forme le plus longtemps possible dans une ambiance conviviale.

Josette, Monique, Viviane

LE CERCLE SPORTIF « LES SAUTERELLES » REMPORTE UN PRIX AUX « MÉRITES SPORTIFS 2021-2022 » À VIELSALM

Chaque année, l'administration communale de Vielsalm organise une cérémonie de remise des prix pour récompenser des sportifs et des clubs de la commune pour leurs performances et leur investissement durant la saison passée, ceci au vu des candidatures déposées après sollicitation du Collège. Un jury départage alors les candidatures parmi les sportifs, les clubs et leur comité s'étant particulièrement illustrés.

Et c'est ainsi que notre cercle de marcheurs des Sauterelles a obtenu le prix de l'encouragement ce 30 septembre 2022 pour féliciter tous les participants. Pour justifier ce prix, il a été fait mention non seulement des activités sportives effectuées, mais aussi des liens sociaux, de l'esprit de groupe et de la concorde qui règne pendant et après la marche parmi la trentaine de membres âgés de 55 à 82 ans.

Un panier garni a été remis au président qui a organisé en novembre une tombola gratuite afin d'offrir aux membres tous les composants du panier.

Rappelons aux lecteurs que nos marcheurs parcourent une douzaine de kilomètres, une fois par mois, à allure plus rapide que celle des deux autres cercles de balade et de marche, outre le circuit d'une vingtaine de kilomètres en septembre.

Pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre, vous êtes les bienvenu(e)s.

Comme dit un slogan publicitaire : « L'essayer c'est l'adopter ».

Le tableau des marches durant ce trimestre vous indique les lieux prévus.

Claudy Lejeune, président-secrétaire

Josette Hugo et Luc Viance, membres du comité.

ECONOMIE - COMMERCES ET SERVICES

LANCEMENT DU PROJET DE CHÈQUES-COMMERCES !

Les commerces locaux sont précieux pour notre Commune. Ils contribuent au lien social entre les habitants, sont la source d'emplois ancrés chez nous et s'y approvisionner limite nos déplacements. Une mobilisation des gouvions en faveur de l'achat local peut faire la différence.

Dans cet objectif de dynamisation de l'économie locale, la Commune va mettre en place un système de chèques-commerces d'une valeur de 25€. Certaines primes communales seront payées par l'intermédiaire de ces chèques-commerces en lieu et place d'un versement bancaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les chèques-commerces sont distribués aux citoyens par la Commune de Gouvy en lieu et place de certains subsides, primes ou récompenses et sont utilisés comme moyen de paiement.
- Le montant de ces chèques est à dépenser en une seule fois. Ils ne sont pas remboursables ou échangeables contre des espèces. Ils ne peuvent pas être dépensés pour une valeur inférieure à celle indiquée sur le chèque et sont uniquement valables dans les commerces adhérents.
- Les indépendants, commerces, restaurants, artisans, producteurs, ... participant sont identifiables grâce à un autocollant apposé sur leur vitrine. Ils seront également répertoriés sur le site internet de la Commune et dans le dépliant annexé aux chèques.
- Après réception du chèque, les indépendants, commerces, restaurants, artisans et producteurs participant le remettent à l'administration communale (Bovigny 59/6671 Gouvy) accompagné du formulaire ad hoc.
- Les chèques-commerces seront remboursés par virement bancaire au plus tard le dernier jour du mois suivant le mois de réception.
- Les chèques-commerces doivent être remis au plus tard 3 mois après la date de validité écrite au recto de ceux-ci.

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LES COMMERÇANTS ?

- Une communication de grande ampleur pour le commerce.
- La possibilité de toucher une nouvelle clientèle.
- Une fidélisation plus rapide de la clientèle.
- Une augmentation du chiffre d'affaires.

Les indépendants, commerces, restaurants, artisans et producteurs affiliés seront repris dans un dépliant qui sera publié sur le site internet de la commune et remis aux citoyens bénéficiaires des chèques.

Nous sommes persuadés que l'instauration des chèques commerces contribuera à dynamiser le commerce local et nous espérons que vous contribuerez à faire de ce projet une réalité.

VOUS ÊTES COMMERÇANT/ARTISAN/INDÉPENDANT/... ET VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER AU PROJET ?

Renseignement et affiliation : Agent en charge des projets économie - steve.thiry@gouvy.be - 080/29.29.23

VÉTONOMADES

NOUVEAUX VÉTÉRINAIRES À DOMICILE

Vétonomades est une association de deux médecins vétérinaires généralistes qui exercent uniquement aux domiciles de leurs patients, dans la commune de Gouvy et les communes à proximité (Houffalize, Vielsalm, Troisivierges...).

Les docteurs Nicolas Vandersmissen et Julia Ribot soignent avec douceur et bienveillance chiens, chats, chevaux et NACs (lapins, cobayes, perruches, reptiles...).

Votre animal est stressé par le transport ou les salles d'attente, vous n'avez pas de véhicule, vous gardez des enfants... Les vétonomades se déplacent chez vous.

Médecine conventionnelle et phytothérapie (médecine par les plantes).

Podologie équine.

Consultation du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Samedi matin : exceptionnellement sur demande

Urgences assurées 24h/24 et 7J/7.

Infos : 0470/93.73.23 - contact@vetonomades.be
www.vetonomades.be - facebook : facebook.com/vetonomades

ACTIVE PAWS

JUSTINE BERTIMES - COACH CANIN COMPORTEMENTALISTE

Comportement - Cours chiots et chiens de famille - Balades canines - Mantrailing – Détection

Disponibilités : Lun-Ven: 9h – 17h - Sam: 9h – 14h

Lieux : Stavelot & Gouvy

Infos : 0492/07.95.71 - justine.activepaws@gmail.com

AGENDA

JANVIER

- **Samedi 7/01 à 15h00** - **Théâtre « La méthode du Dr Spongiak »** - Ecole de Cherain – Apd 5ans – 5€ spectacle + goûter. Infos et réservations : Ligue des familles - 0495/46.78.15.
- **Dimanche 22/01** - **Dîner choucroute de l' Harmonie Saint-Aubin (à emporter)** – Menus à 8€ - 12€ - 16€ - Lieu : local de l'harmonie, rue d'Houffalize 22B à 6670 Gouvy - Réservations obligatoires au 0483/63.52.72 ou martial_noirhomme@hotmail.com.

FÉVRIER

- **Jeudi 02/02** - **Ciné Campagn'art** à 20h - À la salle JVR de Rogery - Entrée libre – Infos : 080/21.69.01 - berryralet@yahoo.fr. Avec la participation de l'ASBL AGRICALL (organisation dont l'objectif est d'accompagner, partout en Wallonie, tout agriculteur et sa famille qui rencontrent des difficultés d'ordre économique, financier, technique, juridique, psychologique ou social dans la gestion de sa ferme)
- **Jeudi 16/02** - **Ciné Campagn'art** à 20h - À la salle JVR de Rogery - Entrée libre – Infos : 080/21.69.01 - berryralet@yahoo.fr.
- **Samedi 18/02 à partir de 18h** au château de Gouvy - **Fête de l'Amour** au château ! - Théâtre, danse, art et gourmandises ! – Service culturel de Gouvy - Infos : dorina.muntean@gouvy.be – 0495/146.980 – 080/29.29.45. **(voir page 22)**
- **Vendredi 24/02** – **Carnaval de Steinbach** – Fricassée offerte – Entrée 6€.

MARS

- **Jeudi 09/03** - **Ciné Campagn'art** à 20h - À la salle JVR de Rogery - Entrée libre – Infos : 080/21.69.01 - berryralet@yahoo.fr.
- **Vendredi 10/03 à 19h** au château de Gouvy - **Vermeer : goûter le quotidien du peintre** - Conférence par Emmanuel Grégoire - Infos : dorina.muntean@gouvy.be – 0495/146.980 – 080/29.29.45. **(voir page 23)**
- **Samedi 11/03** - **Quizz musical de l' Harmonie Saint-Aubin** - Equipes de 6 personnes - Lieu : local de l'harmonie, rue d'Houffalize 22B à 6670 Gouvy - Inscriptions : 0483/635.272 ou martial_noirhomme@hotmail.com.
- **Samedi 25/03 dès 21h** - **Concerts irlandais de la St Patrick** - À la salle JVR de Rogery - Avec les groupes PUBNESS et the MUDDY STATES - Dans le cadre du Printemps de la Musique - Organisés par l'ASBL Campagn'art - Infos : 080/21.69.01 - berryralet@yahoo.fr.
- **Samedi 25/03** - **Concert de printemps de l' Harmonie Saint-Aubin** - Salle Chez Nous, avenue Noël à 6670 Gouvy - Infos : 0495/53.05.10 ou jnburnotte@hotmail.com.

Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale, contactez le Syndicat d'Initiative à l'adresse mail tourisme.gouvy@gmail.com

POUBELLES

PRÉPAREZ VOTRE CHOIX !

Distribution des sacs gris, biodégradables et bleus.

Suite à la mise en place de la collecte supplémentaire des sacs bleus pour PMC en octobre 2021, notre façon de trier et nos besoins de sacs pour déchets ont changé.

C'est pourquoi le règlement taxe a évolué afin de mieux correspondre aux besoins des ménages. Vous pourrez dès lors choisir les rouleaux que vous emporterez lors de la distribution de cette année, avec un nombre maximum par ménage. Pensez à réfléchir à vos besoins au préalable.

COMBIEN ?

En fonction de sa composition, chaque ménage recevra un nombre précis de rouleaux à choisir parmi les 3 sortes utilisées (gris, bleu ou vert/blanc) :

- ménage d'une personne : 7 rouleaux au choix ;
- ménage de 2 personnes : 8 rouleaux au choix ;
- ménage de plus de 2 personnes : 9 rouleaux au choix ;
- ménage de plus de 5 personnes : 10 rouleaux au choix.

Des situations spécifiques liées à des problèmes de santé ou à une situation professionnelle donneront droit à un(des) rouleau(x) supplémentaire(s). Plus de renseignements : 080/29.29.29 – administration@gouvy.be.

CONDITIONNEMENT ET VALEUR :

Si vous avez besoin de sacs supplémentaires durant l'année, des rouleaux sont en vente à l'administration communale et dans certains commerces de la commune de Gouvy (l'épicerie Wangen à Cherain, le SPAR, le Cabas du Moulin et le syndicat d'initiative à Gouvy).

Couleur des sacs	Utilisation	Nombre de sac par rouleau	Capacité (litre)	Prix
Gris	Fraction résiduelle	10 sacs	50 l	10 €
Vert/blanc	Matière organique, bio	10 sacs	25 l	10 €
Bleu	P+MC	20 sacs	60 l	3 €

DATES DES DISTRIBUTIONS

Les samedi 14, 21, 28 janvier 2023 de 9h à 12h.

OÙ ?

Au garage communal, Courtil 95, 6671 Gouvy.

Informations : www.gouvy.be/ma-commune/services-communaux/financesrecettes/taxes-redevances
080/29.29.29.

LES SACS POUR UNE TIERCE PERSONNE NE SERONT REMIS QUE SUR PRÉSENTATION DE LA PROCURATION CI-DESSOUS DUMENT COMPLÉTÉE.

Je soussigné: Mme. - Mr. .....

Adresse : .....

Autorise ..... à reprendre mes sacs poubelles 2023

Nous sommes une famille de :

- ☐ 1 pers = 7 rlx
- ☐ 2 pers = 8 rlx
- ☐ +2 pers = 9 rlx
- ☐ +5 pers = 10 rlx

Nous faisons le choix de

..... rouleaux PMC / ..... rouleaux Bio / .... rouleaux résiduels (gris)

Aucun échange ultérieur ne sera possible.

Gouvy, le 2023

Signature :